

TUNISIE



BULLETIN DE CONJONCTURE

RÉFORMES ÉCONOMIQUES
POUR SORTIR DE
LA CRISE

Hiver 2021



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
Région Moyen-Orient et Afrique du Nord

Tunisie

Bulletin de conjoncture

Réformes économiques
pour sortir de la crise

Hiver 2021



Région Moyen-Orient et Afrique du Nord

© 2021 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

Le contenu du présent rapport fait l'objet de droits d'auteur. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, ce rapport peut être reproduit, intégralement ou en partie, à des fins non commerciales, à condition que l'attribution de ce travail à la Banque mondiale soit pleinement respectée.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au Service des publications de la Banque mondiale : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Photos de couverture utilisées avec la permission de Karina Bostanika/Shutterstock.com, Stefano Ember/Shutterstock.com, imadldk/Shutterstock.com, et Per Bengtsson/Shutterstock.com.

Conception de la mise en page : The Word Express, Inc

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations et acronymes	vii
Remerciements	ix
Résumé Exécutif	xi
Executive Summary	xiii
ملخص تقرير المرصد الاقتصادي لتونس	xv
1. Dernières évolutions économiques, perspectives et risques	1
La reprise économique est lente	1
L'évolution de la pandémie	3
Les performances sectorielles	4
Le climat des affaires	6
Finances Publiques	8
Dette et inflation	9
Politique monétaire	10
Balance des paiements	11
Perspectives de Croissance	12
2. Lever les obstacles à la concurrence au profit des ménages et des entreprises	15
La révolution reste inachevée	15
Des conditions de concurrence inéquitables et des marchés protégés	17
Un programme des réformes urgent	20
List of figures	
Figure 1 Forte baisse et reprise modérée du PIB en volume	2
Figure 2 ...accompagnée par un accroissement du taux de chômage (taux de chômage, %)	2
Figure 3 Augmentation particulièrement importante du chômage des jeunes	2
Figure 4 ...et celui du Nord-Ouest et Centre-Ouest	2

Figure 5	L'économie tunisienne a connu une forte récession suite à la crise du Covid... (variation en pourcentage du PIB, 2019–21, pays MENA non fragiles et non affectés par les conflits)	3
Figure 6	...et la reprise est plus lente que prévu (révisions des prévisions de croissance en 2021 entre Janvier 2021 et Octobre 2021, pays MENA non fragiles et non fragiles et non affectés par les conflits)	3
Figure 7	La vague la plus importante est celle de Juillet	4
Figure 8	La campagne de vaccination a débuté lentement, et en retard pour s'accélérer fin Juillet	4
Figure 9	Reprise de la mobilité en 2021	4
Figure 10	La crise du COVID a impacté fortement le tourisme... ..	6
Figure 11	...relativement plus pour la Tunisie	6
Figure 12	Les entreprises tunisiennes ont subi une baisse particulièrement importante de leur activité	7
Figure 13	L'économie se réajuste lentement après un choc (Croissance économique et chômage 2011–2014)	7
Figure 14	Accroissement de toutes les composantes des dépenses, sauf les investissements	9
Figure 15	...Augmentation des recettes (%PIB) grâce aux impôts indirects	9
Figure 16	l'encours de la dette a atteint 84 pour cent du PIB	10
Figure 17	...et le service de la dette (principal et intérêt) a atteint des sommets alarmants (12 pour cent du PIB)	10
Figure 18	La structure de la dette publique est diversifiée	11
Figure 19	Avoirs nets en devises de la banque centrale en diminution 2021	11
Figure 20	Les créances nettes sur l'Etat ont plus augmenté que les concours à l'économie	11
Figure 21	60 pour cent de la hausse des crédits a été allouée à l'Etat	11
Figure 22	L'inflation est fortement corrélée au volume global de refinancement	12
Figure 23	Les taux d'intérêt réels sont désormais négatifs	12
Figure 24	Les transferts des tunisiens de l'étranger compensent la baisse des revenus du tourisme	12
Figure 25	Stabilité du dinar en 2021	12
Figure 26	Prévisions de l'évolution du PIB réel	13
Figure 27	La concentration du marché a augmenté après la révolution, sauf dans les secteurs dominés précédemment par les entreprises liées à Ben Ali... (Indicateur HHI moyen des secteurs NAT 2009 4 digits, 2000 = 100)	16
Figure 28	...en revanche, le phénomène inverse est vrai pour la production (Output total des secteurs NAT 2009 4 digits, 2000 = 100)	16
Figure 29	La création d'entreprises a diminué, notamment dans la catégorie la plus dynamique (croissance annuelle moyenne du nombre d'entreprises, par taille d'emploi)	17
Figure 30	La Tunisie impose des contrôles de prix plus étendus que les autres pays (0 = pas de contrôle de prix; 6 = niveau maximal de contrôle des prix)	18
Figure 31	Malgré l'augmentation des transferts aux entreprises publiques... Transferts aux Entreprises Publiques (% PIB)	19
Figure 32	...la Tunisie a perdu du terrain en infrastructures (Rang de la Tunisie dans les indicateurs d'infrastructure, sur 163 pays)*	19
Figure 33	Le conseil de la concurrence est très faiblement indépendant	21

Liste des tableaux

Tableau 1 Indicateurs Macroéconomiques (accroissement annuel sauf indication contraire).	14
--	----

Liste des encadrés

Encadré 1 Le séisme politique du 25 Juillet 2021	3
Encadré 2 L'activité a-t-elle été particulièrement impactée par les restrictions en Tunisie? Comparaison avec l'Egypte et l'Algérie.	5
Encadré 3 Distorsions du secteur financier qui réduisent la réactivité de l'économie	8
Encadre 4 La concurrence limitée dans les secteurs de l'infrastructure	20
Encadre 5 Groupements inter-professionnels: Obstacle à la concurrence?	21



ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BCT	Banque Centrale de Tunisie	OCT	Office du commerce de Tunisie
FMI	Fond Monétaire International	OMMP	Office de la marine marchande et des ports
INT	Instance Nationale des télécommunications	OACA	Office de l'aviation civile et des aéroports
INS	Institut National des Statistiques	PIB	Produit intérieur brut
IDE	Investissement direct à l'étranger	STEG	Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz
GIDattes	Groupement Interprofessionnel des Dattes	SNCFT	Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens
GIFruits	Groupement Interprofessionnel des Fruits	VoIP	Voix sur Protocol Internet (Voice over Internet Protocol)
GIL	Groupement Interprofessionnel des Légumes	VIIRS	Visible and Infrared Imaging Suite
OCDE	Organisation de coopération de développement économiques		

REMERCIEMENTS

Le bulletin de conjoncture économique rend compte des principales évolutions et politiques économiques récentes en Tunisie à la lumière des défis plus larges du développement du pays. Chaque numéro comprend une section sur les développements économique récents et une discussion sur les perspectives économiques, suivie d'une section spéciale s'appuyant sur les analyses récentes de la Banque mondiale sur la Tunisie. Le rapport s'adresse à un large public, notamment aux décideurs politiques, aux chefs d'entreprise, aux acteurs des marchés financiers et à la communauté des analystes et professionnels travaillant en/sur la Tunisie. Le Bulletin de conjoncture pour la Tunisie est le fruit du travail de la section Afrique du Nord et Moyen-Orient du pôle d'expertise en Macroéconomie, commerce et investissement (MTI) du Groupe de la Banque mondiale.

Ce numéro a été préparé par une équipe dirigée par Massimiliano Cali (Economiste Senior, MTI) et Mohamed Habib Zitouna (Consultant, MTI). L'équipe comprend également: pour la partie A, Mihasonirina (Miha) Andrianaivo (Economiste Senior, FCI), Dorra Berraies (Consultante, FCI), Safia Hachicha (Economiste Senior, FCI) et Fatma Marrakchi Charfi (Consultante, MTI); et pour la partie B, Maciej Drozd (Economiste Senior, FCI) et Mariem Malouche, (Economiste Senior, FCI).

Ce numéro a été préparé sous la direction de Jesko Hentschel (Directeur pays, MNC01), Eric Le Borgne (Responsable de pôle, MTI) et Alexandre Arobbio (Représentant résident, Tunisie). L'équipe tient à remercier Muna Salim (Assistante de programme senior, MTI) et Rekaya Ben Mahmoud (Assistance de programme, MNCTN) pour leur soutien administratif.

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans ce rapport sont celles du personnel de la Banque mondiale et ne reflètent pas nécessairement les points de vue des membres du Conseil d'administration de la Banque Mondiale ou des pays qu'ils représentent.

Pour des informations sur la Banque mondiale et ses activités en Tunisie, veuillez visiter le site : <https://www.worldbank.org/en/country/tunisia> (anglais) ou <https://www.albankaldawli.org/ar/country/tunisia> (Arabe).

Pour toute question ou observation sur le contenu de cette publication, veuillez contacter Massimiliano Cali (mcali@worldbank.org) ou Eric Le Borgne (eleborgne@worldbank.org).

La date limite pour la prise en compte des données et la préparation des prévisions est le 9 décembre 2021.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La reprise économique est lente

Après la récession spectaculaire de 2020 (baisse du PIB de 9,2 pour cent), la reprise économique de la Tunisie a été lente en 2021. La croissance est estimée à 3 pour cent, ce qui est bien inférieur aux attentes du début de l'année. Par conséquent, l'économie tunisienne s'est contractée pendant la crise du Covid-19 (2019–21) plus que les pays comparateurs de la région. La lenteur de la reprise a accru le taux de chômage, déjà élevé, de 3,3 points pour atteindre 18,4 % au 3ème trimestre 2021. Ce taux est particulièrement élevé pour les jeunes, les femmes et les habitants de l'Ouest du pays.

La partie A de ce Bulletin de Conjoncture examine quatre facteurs potentiels de la lenteur de la reprise en Tunisie. Premièrement, la chute de la mobilité liée à la pandémie a peut-être été plus dommageable en Tunisie. Cet argument est critiquable dans la mesure où la mobilité en Tunisie a chuté dans des proportions similaires à celles des autres pays. Elle est aussi revenue aux niveaux pré-pandémie suite à l'accélération de la campagne de vaccination depuis juillet. Aussi, la baisse de la mobilité en Tunisie s'est traduite par une réduction de l'activité économique moins importante que dans les pays comparateurs comme l'Algérie et l'Égypte.

Deuxièmement, il se peut que le niveau de soutien gouvernemental aux entreprises et aux ménages en difficulté ait été particulièrement faible. Ce second argument n'est pas valable non plus

dans la mesure où le plan de relance Covid-19 en 2020 (estimé à 2,3% du PIB) se situe dans la même fourchette que les autres pays de la région.

En troisième lieu, la structure de l'économie tunisienne, notamment sa dépendance au tourisme, a pu l'exposer au choc négatif de la demande plus que d'autres pays. En effet, les hôtels, cafés et restaurants et les transports sont les secteurs qui se sont le plus contractés depuis le début de la pandémie. Bien qu'elles n'expliquent pas entièrement la lenteur de la reprise, les pertes de ces secteurs expliquent une part importante des effets négatifs de la crise en Tunisie, .

Les fortes restrictions sur les investissements et la concurrence semblent être un autre facteur déterminant de la mauvaise performance économique de la Tunisie pendant la pandémie. Ces restrictions limitent la réallocation intra- et inter-sectorielle des ressources, ce qui est particulièrement important à un moment où de nouvelles activités doivent remplacer celles qui ont été négativement affectées par la pandémie. La rigidité de l'économie tunisienne est une conséquence de la sur-réglementation des marchés de biens et services et de facteurs. C'est l'objet de la partie B de ce bulletin. Les réglementations de l'accès au financement illustrent ces difficultés dans la réallocation des ressources. Ces rigidités comprennent des réglementations complexes en matière de restructurations et obsolètes en matière de faillites ainsi que le manque d'institutions qui facilitent l'évaluation des risques de crédit et de produits financiers adaptés aux entreprises viables subissant des chocs.

..ce qui exaspère les pressions sur les finances publiques

La faiblesse de la reprise a exacerbé la pression sur les finances publiques, malgré la réduction du déficit budgétaire (7,6 % du PIB en 2021 contre 9,4 % en 2020). L'augmentation des recettes fiscales — tirée par la TVA — a dépassé l'augmentation des dépenses publiques, tirées par les salaires publics, les transferts (notamment les subventions croissantes à l'énergie) et le service de la dette. Les déficits budgétaires qui se sont accumulés depuis 2011 ont entraîné une forte augmentation de la dette publique, qui est passée de 52 % du PIB en 2015 à 84 % du PIB en 2021, et dont la majeure partie est externe. L'augmentation de la dette, l'absence de réformes et le retard dans les négociations avec le FMI ont exclu le gouvernement tunisien des marchés financiers internationaux, avec une dégradation de la notation souveraine en 2021.

En conséquence, le gouvernement a eu recours au financement de la Banque Centrale pour couvrir une grande partie du remboursement de sa dette en 2021. Cela évince le crédit au secteur privé et a contribué à une accélération de l'inflation, qui a atteint de 6,4 %. En revanche, la pression sur la balance des paiements a diminué en 2021 malgré l'aggravation du déficit commercial (17 pour cent) et la baisse significative des exportations de services.

La maîtrise de la pandémie ainsi que les réformes structurelles sont nécessaires pour sortir de la crise

Selon nos prévisions, la reprise restera lente en 2022–23, à moins que des réformes structurelles décisives n'abordent les rigidités évoquées dans ce bulletin. La baisse progressive du déficit budgétaire devrait se poursuivre à moyen terme, pour atteindre 5 à 7 % du PIB en 2022–23, compte tenu de la réduction attendue des dépenses liées à la santé et à condition que la trajectoire modérément positive des dépenses et des recettes soit maintenue.

Ces prévisions sont assorties de risques importants de détérioration dans la mesure où la reprise sera tributaire de plusieurs facteurs, notamment de la capacité du gouvernement à 1) Contenir l'évolution de la pandémie, à travers particulièrement, la poursuite

des efforts de vaccination ainsi que l'efficacité dans les mesures ciblant les nouveaux variants éventuels, tel que Omicron ; 2) Parvenir à financer les déficits publics et le remboursement de la dette et maintenir la stabilité macroéconomique du pays. Pour cela, un climat politique, économique et social propice à la mobilisation des ressources et la confiance des investisseurs est nécessaire. C'est dans ce sens que les négociations pour un programme avec le FMI, indispensable pour le soutien des institutions internationales et régionales ainsi que la coopération bilatérale, ont été entamées; et 3) Réduire les barrières à l'allocation optimale des ressources.

La partie B présente en détail ces barrières, qui expliquent pourquoi, dix ans après la révolution, l'intensité de la concurrence a diminué. La création d'entreprises dynamiques, a aussi décéléré par rapport à la période d'avant 2011. Ces barrières se répartissent en trois groupes. Premièrement, l'État fausse la concurrence sur les marchés par le biais de contrôles à-priori. La réglementation tunisienne restreint la concurrence dans la majorité des secteurs productifs, y compris ceux qui génèrent des externalités, limitant l'entrée de nouvelles entreprises et facilitant la collusion entre les entreprises établies. Deuxièmement, l'État supprime le secteur privé par la propriété directe d'entreprises publiques qui bénéficient, de surcroît, d'un traitement préférentiel. Le gouvernement tunisien possède ou favorise des entreprises publiques dans un large éventail de secteurs productifs, dont trois des quatre secteurs couverts par la CPSD. Troisièmement, malgré des progrès récents, le cadre institutionnel et réglementaire de la politique de la concurrence reste en cours de développement et ne protège pas les acteurs du marché contre les pratiques commerciales anticoncurrentielles.

Il est indispensable de limiter les obstacles à la concurrence et à la faiblesse de l'application des règles pour aider l'économie tunisienne à sortir de la crise, à retrouver une trajectoire durable et à profiter aux ménages via plus d'opportunités d'emplois et un meilleur pouvoir d'achat. Une approche globale plutôt que sectorielle pourrait être nécessaire pour supprimer les restrictions à la concurrence, comme le suggère l'expérience de la réforme du régime des autorisations de 2018. Le renforcement du Conseil de la Concurrence est également crucial pour garantir l'application de pratiques de concurrence loyale dans tous les secteurs.

EXECUTIVE SUMMARY

The recovery is slow

After the dramatic drop in 2020 (–9.2 percent), Tunisia’s economic recovery has been slow in 2021. The economy is estimated to grow by 3 percent, which is well below the expectations at the beginning of the year. As a result Tunisia’s economy has shrunk during the Covid-19 crisis (2019–21) more than comparator countries in the region. The slow recovery has increased further the already high unemployment rate by 3.3 percentage point to 18.4 percent by the 3rd quarter of 2021. The rate is particularly high among youth, women and in the west of the country.

The Economic Monitor examines four possible factors behind Tunisia’s slow recovery. First, the drop in mobility related to the pandemic may have been more harmful in Tunisia. However mobility in Tunisia has dropped to a similar extent as other countries and it has now returned to pre-pandemic levels following the acceleration in the vaccination campaign since July. If anything the mobility drop in Tunisia has resulted in a lower reduction in economic activity than in comparator countries as Algeria and Egypt. Second, it could be that the level of public support to the ailing firms and households may have been particularly low. However at 2.3 percent of GDP, the Covid-19 stimulus package in 2020 was in the same ballpark as other comparators in the region.

Third, the structure of the Tunisian economy, particularly its reliance on tourism, may have exposed it to the negative demand shock more than other

countries. Indeed hotels, cafe and restaurant and transport are the sectors which have contracted the most since the start of the pandemic. The losses of these sectors explain a significant portion of the negative effects of the crisis in Tunisia, although they do not fully account for such slow recovery.

The steep restrictions on investments and competition appear another important factor behind Tunisia’s poor economic performance during the pandemic. These restrictions limit the reallocation of resources across as well as within sectors, which is particularly important during a time when new activities need to replace those negatively affected by the pandemic. The rigidity of the Tunisian economy is a consequence of the over-regulation of markets, both product and factor markets, which is the subject of part B of this Economic Monitor. The financial sector is a case in point of a market where regulations which constrain the reallocation of resources in the economy. Such rigidities include complex restructuring regulations, obsolete bankruptcy regulation, the lack of institutions that facilitate credit risks assessment and of financial products suitable to viable businesses subject to shocks.

This has exacerbated fiscal pressures

The weak recovery has exacerbated the pressure on public finances in spite of the reduced budget deficit (7.6 percent of GDP in 2021 from 9.4 percent in 2020). The increase in tax receipts—driven by VAT—has

outstripped the increase in public expenditures, driven by public salaries, transfers (including growing energy subsidies) and debt service. The budgetary deficits that have accumulated since 2011 have resulted in a sharp increase in public debt from 52 percent of GDP in 2015 to 84 percent of GDP in 2021, most of which external. The rising debt, the lack of reforms and the delay in negotiations with the IMF have effectively cut the Tunisian government off international capital markets with sovereign ratings plummeting in 2021.

As a result the government has resorted in the use of Central Bank financing to cover much of its debt repayment in 2021. This is crowding out the credit to the private sector and has contributed to an acceleration of inflation, which is now at 6.4 percent. On the other hand the pressure on the balance-of-payments decreased in 2021 despite the deepening trade deficit (17 per cent) and the significant decline in services exports.

Pandemic containment and structural reforms are necessary to navigate out of the crisis

According to our forecasts, the recovery will continue to be slow in 2022–23, unless decisive structural reforms addressed the rigidities discussed in this monitor. The gradual decline in the budget deficit is expected to continue over the medium term, reaching 5–7 percent of GDP in 2022–23, given the expected reduction in health-related expenditures and provided that the moderately positive spending and revenue trajectory is maintained.

These forecasts are presented with significant downside risks, as the recovery will depend on several factors, particularly the government's ability to: 1) Contain the evolution of the pandemic through the continuation of vaccination efforts as well as the

effectiveness in addressing potential new variants, including Omicron; 2) Manage to fiscal deficits and debt repayment and maintain macroeconomic stability, which requires an economic, political and social climate conducive to resource mobilization and the confidence of investors, ideally through a new IMF program; and 3) address key barriers to the efficient resource allocation.

Part B elaborates on these barriers, which explain why ten years after the revolution, the level of competition between sectors in Tunisia has further decreased, as has the creation of dynamic companies, even compared to the pre-2011 period. These barriers fall into three groups. First, the state distorts markets through command-and-control regulation. Tunisia's regulations restrict competition in both enabling sectors and the real sector, limiting entry of new firms and facilitating collusion among incumbents. Second, the state displaces the private sector through direct ownership of enterprises and preferential treatment of SOEs. The Tunisian government owns or favors public enterprises in a wide range of commercial sectors, including three out of the four sectors covered in the CPSD. Third, despite recent progress, the institutional and regulatory framework for antitrust remains under development and does not protect market participants from anti-competitive business conduct.

Addressing barriers to competition and weak enforcement would be essential to help the Tunisian economy emerge from the crisis, return to a sustainable path and benefit households with higher employment and lower prices. A wholesale rather than a sector-by-sector approach may be needed to remove restrictions to competition as the experience of the 2018 reform of the authorizations regime suggests. Strengthening the Competition Council is also crucial to ensure the enforcement of fair competition practices across sectors.

ملخص تقرير المرصد الاقتصادي لتونس

بطء التعافي يضرب آفاق الاقتصاد التونسي

التونسي، لا سيما من حيث اعتماده على السياحة، قد جعلته عرضة لصدمة سلبية على جانب الطلب أكثر من البلدان الأخرى. وواقع الأمر أن الفنادق والمقاهي والمطاعم والنقل كانت هي القطاعات الأكثر انكماشاً منذ بداية الجائحة. وتفسر الخسائر التي مُنيت بها هذه القطاعات جزءاً كبيراً من الآثار السلبية للأزمة في تونس، على الرغم من أنها لا تبرز على نحو كامل بطء عملية التعافي. وتبدو القيود الشديدة على الاستثمارات والمنافسة عاملاً مهماً آخر وراء ضعف الأداء الاقتصادي في تونس في أثناء الجائحة. فهذه القيود تحد من إعادة تخصيص الموارد على مستوى القطاعات وأيضاً داخلها، وهو أمر بالغ الأهمية في وقت يجب أن تحل فيه الأنشطة الجديدة محل الأنشطة المتأثرة سلباً بالجائحة. إن جمود الاقتصاد التونسي ما هو إلا نتيجة الإفراط في التشريعات التي تنظم الأسواق، سواءً أسواق المنتجات أو أسواق عوامل الإنتاج، وهو موضوع الجزء «باء» من تقرير «المرصد الاقتصادي» هذا. ويُعد القطاع المالي خير مثال لسوق تقيد فيه التشريعات إعادة تخصيص الموارد في الاقتصاد. وتشمل أوجه الجمود هذه التشريعات المعقدة لإعادة الهيكلة، وتقدم تشريعات إشهار الإفلاس، والافتقار إلى المؤسسات التي تيسر إجراء تقييمات مخاطر الائتمان، وغياب المنتجات المالية المناسبة لمنشآت الأعمال التي تمتلك مقومات البقاء المعرضة للصدمة.

تفاقم الضغوط المالية بسبب ضعف التعافي

لقد تسبب ضعف وتيرة التعافي في تفاقم الضغط على المالية العمومية على الرغم من انخفاض عجز الموازنة (من 9.4% من إجمالي الناتج المحلي في عام 2020 إلى 7.6% في عام 2021). وفاقته الزيادة التي تحققت في المداخيل الجبائية - مدفوعة بالضريبة على القيمة المضافة - الزيادة في نفقات ميزانية الدولة، بسبب كتلة الأجور والتحويلات (هما في ذلك دعم

بعد الانخفاض الحاد الذي شهده الاقتصاد التونسي في عام 2020 (نمو سلبي في الناتج المحلي الإجمالي - ب 9.2%)، سار التعافي الاقتصادي بمعدل بطيء في عام 2021. وتشير التقديرات إلى أن الاقتصاد التونسي سيحقق نمواً بنسبة 3%، وهي نسبة تقل كثيراً عن التوقعات في بداية العام. ونتيجة لذلك، انكمش الاقتصاد التونسي في أثناء أزمة فيروس كورونا المستجد (كوفيد-19) في الفترة 2019-2021 بنسبة أكبر مما شهدته البلدان المتخذة أساساً للمقارنة. وقد أدى بطء التعافي إلى زيادة معدل البطالة المرتفع بالفعل بمقدار 3.3 نقاط مئوية ليبلغ 18.4% في الثلاثي الثالث (الربع الثالث) من عام 2021. ويرتفع معدل البطالة، بصفة خاصة، بين الشباب والنساء، وفي الجزء الغربي من البلاد.

يفحص تقرير «المرصد الاقتصادي» أربعة عوامل محتملة وراء بطء التعافي في تونس:

- أولاً، قد يكون انخفاض حركة التنقل من جراء جائحة كورونا قد تسبب في أضرار نسبياً أكثر في تونس. ومع ذلك، فقد انخفضت حركة التنقل في تونس إلى حد مماثل كما في بلدان أخرى، ولكنها عادت حالياً إلى مستويات ما قبل الجائحة بعد زيادة وتيرة حملة التلقيح (التطعيم) منذ شهر جويلية/يوليو. وإذا كان انخفاض حركة التنقل في تونس قد أدى إلى شيء، فهو الانخفاض في النشاط الاقتصادي الذي كان أقل حدة مما شهدته البلدان المتخذة أساساً للمقارنة، مثل الجزائر ومصر.

- ثانياً، ربما كان مستوى الدعم العمومي للشركات والأسر المتعثره منخفضاً للغاية. وعلى الرغم من ذلك، فإنه عند بلوغ نسبة 2.3% من إجمالي الناتج المحلي، كانت حزمة التحفيز لمواجهة أزمة كورونا في عام 2020 في المستوى نفسه مثل البلدان الأخرى المتخذة أساساً للمقارنة في المنطقة. ثالثاً، ربما تكون بنية الاقتصاد

الكلي، الأمر الذي يتطلب مناخاً اقتصادياً وسياسياً واجتماعياً يفضي إلى تعبئة الموارد وتعزيز ثقة المستثمرين، ويكون ذلك من حيث الوضع الأمثل عن طريق برنامج جديد مع صندوق النقد الدولي؛ و (3) التصدي للمعوقات الرئيسية التي تحول دون تخصيص الموارد بكفاءة.

يشرح الجزء «باء» من التقرير هذه المعوقات، التي تفسر تزايد انخفاض مستوى المنافسة بين القطاعات وأيضاً تراجع إحداث شركات تتسم بالديناميكية في تونس بعد عشر سنوات من الثورة، حتى مقارنة بفترة ما قبل عام 2011. وهذه المعوقات تدرج ضمن ثلاث مجموعات. أولاً، تتسبب الدولة في تشوه الأسواق عن طريق تطبيق تشريعات تقوم على المراقبة المسبقة، وتقييد التشريعات التي تطبقها تونس المنافسة في كل من القطاعات الداعمة والقطاع الحقيقي، مما يحد من دخول شركات جديدة، ويسهل حدوث تواطؤ فيما بين الشركات القائمة. ثانياً، تقوم الدولة بإزاحة القطاع الخاص من المشهد من خلال ملكيتها المباشرة للشركات والمعاملة التفضيلية للشركات التي تمتلكها. وتمتلك الحكومة التونسية شركات عمومية أو تبدي محاباة لها في مجموعة كبيرة من القطاعات التجارية، بما في ذلك ثلاثة من القطاعات الأربعة التي تغطيها الدراسة التشخيصية المنهجية للقطاع الخاص في تونس. ثالثاً، على الرغم من التقدم المحرز في الآونة الأخيرة، لا يزال الإطار المؤسسي والتنظيمي لمكافحة الاحتكار قيد الإعداد ولا يوفر الحماية للمشاركين في السوق من السلوكيات التجارية المناهضة للمنافسة.

ومن الضروري التصدي للمعوقات التي تعترض المنافسة وضعف إنفاذ الممارسات السليمة بغية مساعدة الاقتصاد التونسي على الخروج من الأزمة والعودة إلى مسار مستدام وتحقيق الاستفادة للأسر عن طريق فرص عمل بدخل أعلى وخفض الأسعار. وقد تكون ثمة حاجة إلى اتباع نهج شامل بدلاً من نهج يتعامل مع كل قطاع على حدة لإزالة القيود المفروضة على المنافسة على نحو ما توضحه تجربته إصلاح نظام التراخيص في عام 2018. بالإضافة إلى ذلك، يُعد تدعيم مجلس المنافسة أمراً بالغ الأهمية لضمان إنفاذ ممارسات المنافسة العادلة على مستوى القطاعات المختلفة.

الطاقة المتزايد) وخدمة الدين. وأدت حالات عجز الميزانية الذي تراكم منذ عام 2011 إلى زيادة حادة في الدين العمومي كنسبة من إجمالي الناتج المحلي من 52% في عام 2015 إلى 84% في عام 2021، وتشكل الديون الخارجية الجزء الأكبر من هذا العجز. وتسبب ارتفاع نسبة الديون وغياب الإصلاحات والتأخر في إجراء مفاوضات مع صندوق النقد الدولي إلى إبعاد الحكومة التونسية فعلياً عن أسواق رأس المال الدولية وما صاحبه من انخفاض التصنيفات السيادية في عام 2021.

ونتيجة لذلك، لجأت الحكومة إلى الاستعانة بالبنك المركزي لتوفير التمويل من أجل تغطية جزء كبير من سداد ديونها في عام 2021. ويؤدي هذا الأمر إلى مزاحمة الائتمان المقدم للقطاع الخاص، بل وساهم بالفعل في زيادة وتيرة التضخم، الذي يبلغ حالياً 6.4%. من ناحية أخرى، انخفض الضغط على ميزان المدفوعات في عام 2021 على الرغم من تفاقم العجز التجاري (الذي بلغ 17%) والانخفاض الكبير في صادرات الخدمات.

ضرورة احتواء الجائحة وعمل إصلاحات هيكلية للخروج من الأزمة

وفقاً لتوقعاتنا، سيظل التعافي بطيئاً في 2022-2023، ما لم تتفد إصلاحات هيكلية حاسمة تعالج أوجه الجمود التي نوقشت في هذا التقرير. ومن المتوقع أن يستمر الانخفاض التدريجي في عجز الموازنة على المدى المتوسط، حيث سيبلغ 5-7% من إجمالي الناتج المحلي في 2022-2023، بالنظر إلى الانخفاض المتوقع في الإنفاق المتعلق بالصحة، بشرط الحفاظ على مسار النفقات والمدادخيل الإيجابي إلى حد ما.

وتأتي هذه التوقعات مصحوبة بمخاطر تطورات سلبية كبيرة، حيث سيعتمد التعافي على عدة عوامل، لا سيما قدرة الحكومة على: (1) احتواء تطور وضع الجائحة عن طريق استمرار جهود التلقيح وأيضاً فعالية جهود التصدي للمتحوّرات الجديدة المحتملة، بما في ذلك المتحوّرات أوميكرون؛ (2) إدارة عجز المالية العمومية وسداد الديون والحفاظ على استقرار الاقتصاد

DERNIÈRES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES, PERSPECTIVES ET RISQUES



La reprise économique est lente

Après une très forte baisse du PIB en 2020 (-9.2 pour cent), la reprise économique de la Tunisie est relativement faible en 2021.¹ La croissance prévue pour 2021 est de 3 pour cent, ce qui entrainerait un PIB en 2021 (en volume) ne dépassant pas 93 pour cent du PIB de 2019 (Figure 1). En deux années, les pertes de PIB cumulées dépassent 20.5 milliards de dinars (au prix de 2015). Le retour à la croissance en 2021 ne permet de rattraper que 30 pour cent des pertes causées par la crise du COVID19.

La faiblesse de la reprise a exacerbé le problème du chômage qui a augmenté de 3.3 points depuis le premier trimestre 2020 atteignant ainsi 18.4 pour cent durant le 3^{ème} trimestre 2021 (Figure 2). Cette augmentation concerne aussi bien les hommes (15.9 pour cent contre 12.3 pour cent) que les femmes, pour qui le chômage reste néanmoins largement plus élevé (24.1 pour cent contre 22 pour cent). Au final, depuis le début de la crise, 186.000 emplois ont été détruits.

Les jeunes et les régions de l'ouest sont les plus touchés dans ce contexte de faible reprise. En effet, le taux de chômage des jeunes âgés entre 15 et 24 ans a augmenté de 8.2 points sur la même période (Figures 3 et 4).² Par ailleurs, les inégalités régionales se sont accrues depuis le déclenchement

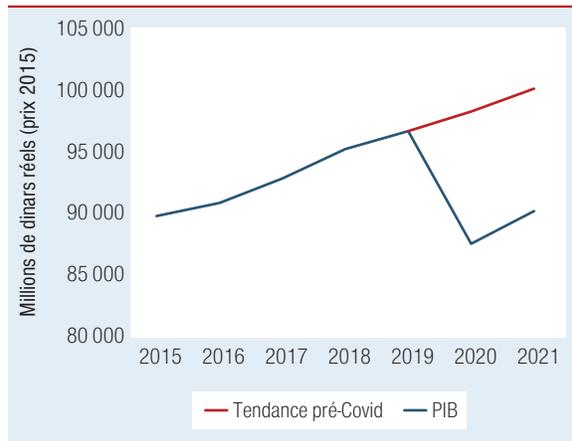
de la crise : entre le second trimestre 2019 et le troisième trimestre 2021, le taux de chômage du Nord-Ouest a augmenté de 12.7 points (de 20.3 pour cent à 33 pour cent) et celui du Centre-Ouest a augmenté de 5.5 points pour s'établir à 23 pour cent.

Cette reprise demeure en deçà des prévisions et sera lente par rapport aux pays de la région. La baisse de l'activité liée à la crise du Covid-19 (pour l'instant mesurée sur la période 2019-21) est la plus sévère de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient parmi les pays non-fragiles et non affectés par des conflits (Figure 5). De plus, la performance de l'économie tunisienne est significativement plus faible que les prévisions publiées en Janvier 2021 (Figure 6). Cette performance mitigée illustre très probablement les faiblesses structurelles de l'économie analysées en détail dans ce bulletin (voir Partie B). La lenteur de la reprise a certainement contribué au mécontentement populaire en 2021. Des mouvements sociaux ont eu lieu en Janvier et en Juillet, avec des protestations contre la détérioration de la situation économique et sociale et l'incapacité manifeste de la classe dirigeante à trouver

¹ L'estimation du taux de croissance pour l'année 2021 est basée sur la croissance annuelle durant les trois premiers trimestres 2021.

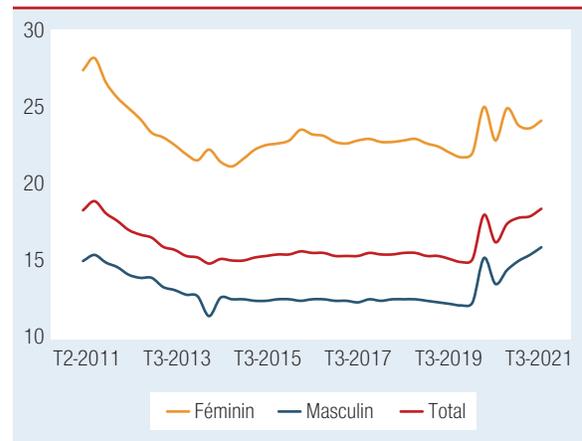
² Notons que l'augmentation du taux de chômage des jeunes peut aussi refléter un abandon prématuré des études.

FIGURE 1 • Forte baisse et reprise modérée du PIB en volume...



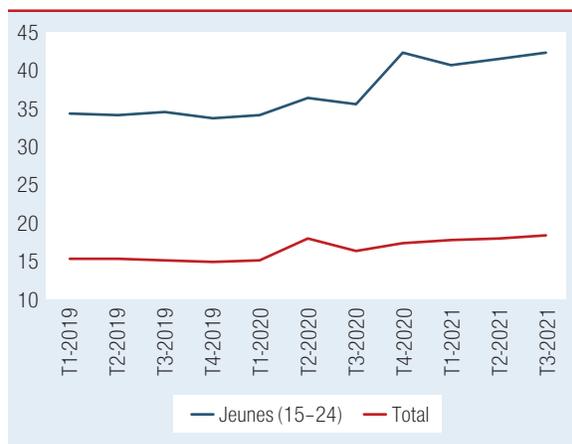
Source : INS.

FIGURE 2 • ...accompagnée par un accroissement du taux de chômage (taux de chômage, %)



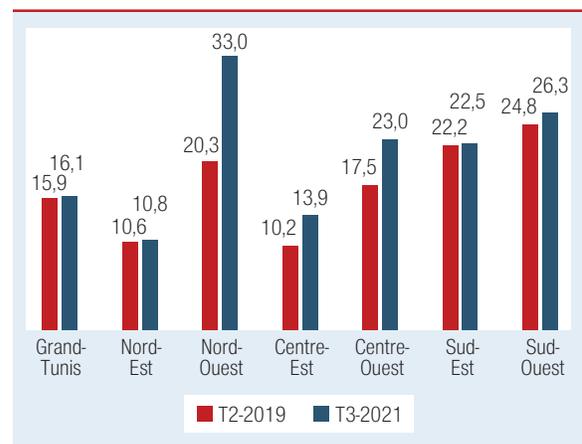
Source : INS.

FIGURE 3 • Augmentation particulièrement importante du chômage des jeunes...



Source : INS.

FIGURE 4 • ...et celui du Nord-Ouest et Centre-Ouest



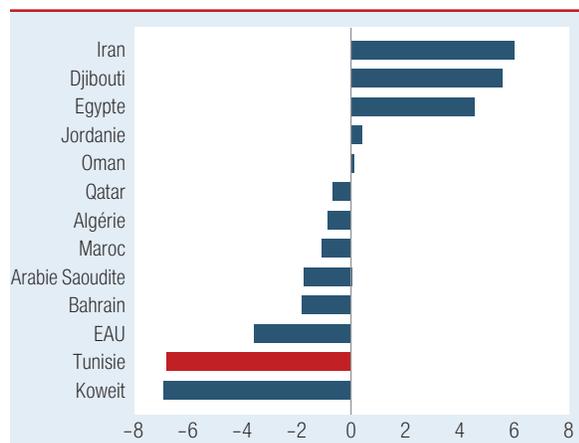
Source : INS.

les solutions adéquates. Le défaut de coordination entre les principales parties prenantes a engendré un blocage dans le fonctionnement de l'Etat. Pour mettre fin à ce blocage, le président de la république a révoqué le gouvernement en place et gelé les activités du parlement le 25 Juillet 2021(voir encadré 1).

Au moins quatre facteurs potentiels pourraient expliquer l'importance de la crise et la lenteur de la reprise. Tout d'abord, la pandémie aurait pu freiner la mobilité des individus plus que dans les autres pays, par exemple à cause de restrictions sévères décrétées par le gouvernement et/ou des préférences plus

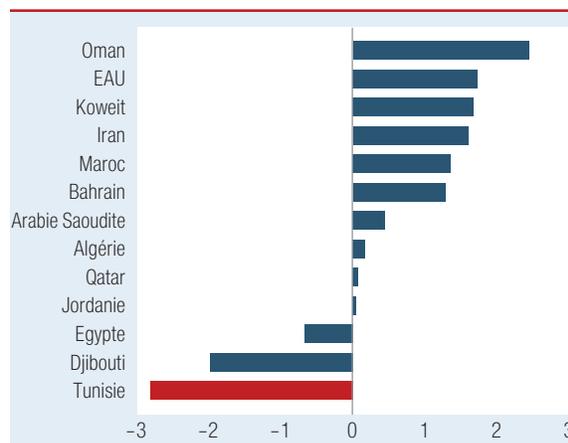
accentuées des individus en termes de limitation de déplacements. Ensuite, la structure de l'économie (une part importante du tourisme dans le PIB par exemple) aurait pu exposer l'économie tunisienne plus que les autres pays au choc. Aussi, le stimulus budgétaire peut être de moindre ambition que les autres pays. Enfin, des spécificités du climat des affaires peuvent empêcher les réallocations des ressources inter- et intra-sectorielles de telle sorte que les nouvelles activités et entreprises ne peuvent pas émerger pour remplacer celles en déclin suite à la pandémie. La suite de cette section explore ces quatre probables explications.

FIGURE 5 • L'économie tunisienne a connu une forte récession suite à la crise du Covid...
(variation en pourcentage du PIB, 2019-21, pays MENA non fragiles et non affectés par les conflits)



Source : World Bank Macro-Poverty Outlook, Octobre 2021 et World Bank Global Economic Prospects, Juin 2021.

FIGURE 6 • ...et la reprise est plus lente que prévu (révisions des prévisions de croissance en 2021 entre Janvier 2021 et Octobre 2021, pays MENA non fragiles et non fragiles et non affectés par les conflits)



Source : World Bank Macro-Poverty Outlook, Octobre 2021 et World Bank Global Economic Prospects, Juin 2021.

ENCADRÉ 1 : LE SÉISME POLITIQUE DU 25 JUILLET 2021

La situation politique a radicalement changé le 25 Juillet 2021 suite à la décision du président de la république d'appliquer l'article 80 de la constitution qui lui permet de prendre des mesures exceptionnelles en cas de "péril imminent menaçant l'intégrité nationale, la sécurité ou l'indépendance du pays et entravant le fonctionnement régulier des pouvoirs publics". Le président a ainsi suspendu les activités du parlement (initialement pour un mois, sans date limite depuis le 25 Août) et révoqué le gouvernement qui avait obtenu la confiance du parlement onze mois plus tôt.

Les décisions du 25 Juillet ont bénéficié, *ex post*, d'un soutien assez important de la population. Le 22 septembre 2021, le président de la république a suspendu par décret une partie de la constitution (celle relative à l'organisation des pouvoirs) et a annoncé le début d'un processus de réforme constitutionnelle incluant une consultation directe de la population et la mise en place d'une commission chargée de proposer une nouvelle constitution. Entre temps, la nouvelle organisation des pouvoirs donne au président de la république tous les pouvoirs exécutifs et législatifs. Un nouveau gouvernement, composé de compétences nationales et technocrates appartenant en majorité à l'administration et l'université, a pris ses fonctions le 26 octobre 2021.

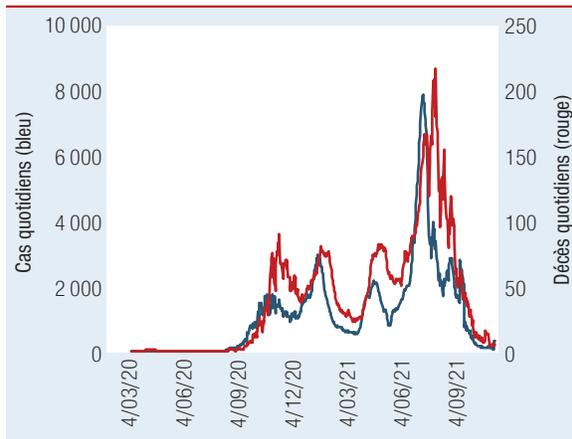
L'évolution de la pandémie

La Tunisie a, jusqu'à présent, connu trois vagues de la pandémie en 2021 avec des pics du nombre de cas et de décès en Juillet. Après deux vagues relativement modérées qui ont connu un pic de 70 décès par jour en Janvier et en Avril, la pandémie a explosé en Juillet avec un pic de 8000 cas par jour au début du mois et plus que 200 décès par jour à la fin du mois (Figure 7). Le couvre-feu, en vigueur depuis le 4ème trimestre 2020 a été maintenu jusqu'en

septembre 2021. D'autres mesures de restrictions ont été adoptées, par intermittence, pour les restrictions aux frontières, les déplacements entre les régions et la fermeture de commerces jusqu'à Juillet. Par la suite, en Juillet, et vu l'ampleur de la vague, des mesures plus strictes – surtout au niveau des horaires du couvre-feu et des déplacements entre les régions - ont été décidées..

Les restrictions de déplacements ont naturellement eu un impact négatif sur l'activité économique, mais il semblerait que cet impact n'ait pas été plus important pour la Tunisie comparé

FIGURE 7 • La vague la plus importante est celle de Juillet

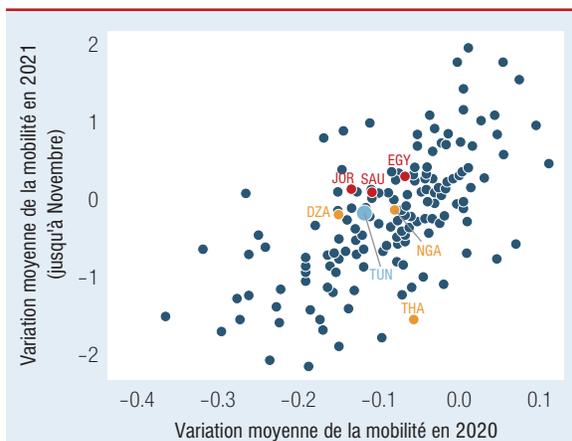


Source : <https://ourworldindata.org/>.

aux autres pays. En effet, la mobilité des personnes enregistrée en Tunisie en 2021 a presque retrouvé son niveau pré-crise comme c'est le cas pour les autres pays à revenu intermédiaire et les pays de la région (Figure 9). Au même moment, l'impact de variation de la mobilité sur la variation de l'intensité de la lumière (qui approxime l'activité économique) montre que la baisse de la mobilité est moins pénalisante pour l'économie tunisienne que pour les pays comparateurs de la région (voir Encadré 2)..

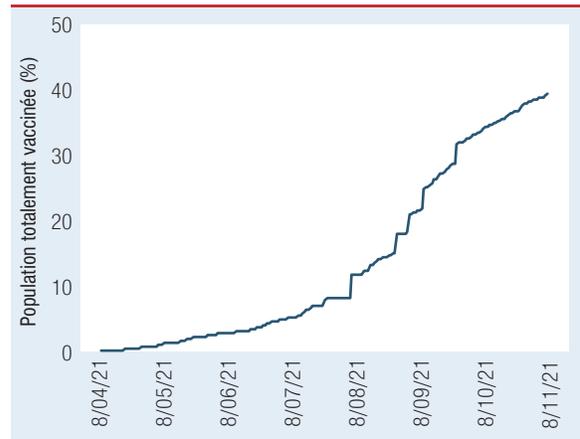
Comparativement aux pays développés, la campagne de vaccination a été lente à se déclencher mais s'est accélérée rapidement après la

FIGURE 9 • Reprise de la mobilité en 2021



Source : Calculs de la Banque Mondiale à partir des données de Facebook sur le changement de mobilité par rapport à la période pré-Covid (Janvier 2020).

FIGURE 8 • La campagne de vaccination a débuté lentement, et en retard pour s'accélérer fin Juillet



Source : <https://ourworldindata.org/>.

vague de Juin-Juillet. La campagne a commencé tardivement (mars) à un rythme lent ce qui explique l'impact particulièrement important en termes de décès de la vague de Juin-Juillet. Depuis, elle s'est accélérée (Figure 8), grâce, entre autres, à la solidarité internationale où 6 millions de doses lui ont été offertes, essentiellement par les Etats-Unis, la France, l'Italie, l'Arabie Saoudite et la Chine. En date du 9 décembre 2021, 10.8 millions de doses (pour une population de 11.8 millions) ont été administrées. De ce fait, 45 pour cent de la population est totalement vaccinée (deux doses, ou doses équivalentes, mais sans inclure la troisième dose que de nombreux pays commencent à recommander). A partir de début novembre, les 12-15 ans bénéficient des vaccins et la troisième dose a commencé à être administrée à certaines catégories.

Le stimulus budgétaire

Le programme de relance budgétaire en réaction à la crise en Tunisie a été comparable aux pays de la région. Son ampleur ne peut de ce fait pas expliquer la faiblesse de la reprise. Ce programme a atteint 2.3 pour cent du PIB en 2020. Cela ne comprend pas les mesures prises par la Banque Centrale. l'Etat a tenté d'amortir le choc économique en 2020 via la mise en œuvre des augmentations des salaires décidées auparavant, les transferts directs à la population, le

ENCADRÉ 2 : L'ACTIVITÉ A-T-ELLE ÉTÉ PARTICULIÈREMENT IMPACTÉE PAR LES RESTRICTIONS EN TUNISIE? COMPARAISON AVEC L'EGYPTE ET L'ALGÉRIE.

Nous montrons dans cette étude que les mesures de restrictions décrétées pour contenir la pandémie du Covid-19 n'ont pas impacté l'activité économique en Tunisie plus que les pays comparateurs, à savoir l'Algérie et l'Égypte. Au contraire, l'élasticité de l'activité à la réduction de la mobilité, bien que significative, est moins importante pour la Tunisie.

Pour ce faire, nous croisons les données de haute fréquence sur la luminosité nocturne et la mobilité à un niveau spatial désagrégé. Nous approximations l'activité économique au niveau local par l'intensité de la luminosité nocturne à partir des données du "Visible and Infrared Imaging Suite (VIIRS)" du "Earth Observatory Group". Plus spécifiquement, nous utilisons les données mensuelles du "VIIRS cloud-mask data" avec une résolution approximative de 500m environ. L'intensité de la luminosité nocturne a été largement utilisée dans la littérature dans la mesure où elle est fortement corrélée au PIB.^a La mobilité est mesurée à travers la variation du mouvement quotidien de millions d'utilisateurs de comptes facebook par rapport à la période pré-pandémie (janvier 2020). Elle est mesurée en calculant le nombre moyen de localisations (carreaux Bing niveau 16) dans lesquelles un utilisateur se trouve durant une journée donnée.

Nous agrégeons les données sur la luminosité au niveau spatial le plus désagrégé disponible pour Facebook, qui, dans le cas de la Tunisie, correspond au deuxième niveau administratif, c'est-à-dire la délégation.^b Afin de lisser la variation, pour chaque unité spatiale, nous utilisons la moyenne mensuelle de la mobilité et de l'intensité de la luminosité. Nous calculons ensuite la variation mensuelle de l'intensité de la luminosité par rapport au même mois avant la crise Covid utilisé dans les données Facebook. Nous obtenons ainsi un panel cylindrique de variables mesurées en variation au niveau de l'unité spatiale mensuelle entre mars 2020 et octobre 2021.

Nous utilisons les données en différence-première pour chaque pays séparément pour estimer le modèle suivant :

$$\Delta NTL_{it} = \beta \Delta Mob_{jt} + \gamma_t + \varepsilon_{jt}$$

Où j est l'unité spatiale pertinente, t représente le mois, et représentent la variation de l'intensité de la lumière et la variation de la mobilité respectivement. γ est un effet-fixe temps qui permet de contrôler pour les variations spécifiques dans le temps. Les écarts-type sont mis en cluster au premier niveau administratif (gouvernorat pour la Tunisie) afin de capter la corrélation potentielle des résultats entre unités spatiales au à l'intérieur des unités administratives agrégées.

Les résultats – présentés dans le Tableau B1 – montrent une relation positive et significative entre variation de l'activité économique et mobilité. Les coefficients suggèrent une réponse proportionnelle de l'activité économique à la variation de la mobilité en Tunisie : une baisse de 1% de la mobilité est associée à une réduction de 1% de l'intensité de la lumière. Cette élasticité est légèrement moins importante que celle trouvée pour l'Égypte (1.3) et inférieure à la moitié de celle de l'Algérie (2.3).

TABLEAU B1 • Relation entre activité économique et mobilité durant la crise Covid-19

	Algérie	Egypte	Tunisie
Variation de la mobilité	2,285** (0,997)	1,329*** (0,436)	1,052*** (0,235)
Observations	4 380	4411	2,343
R ²	0,230	0,091	0,499

** statistiquement significatif au niveau 5%; * statistiquement significatif au niveau 1%. Le coefficient montre le résultat d'une régression de la variation de la luminosité nocturne par rapport à la période pré-Covid sur la variation de la mobilité sur la même période. L'unité d'analyse est approximativement le second niveau de division administrative (375 unités pour l'Algérie, 317 pour l'Égypte et 188 pour la Tunisie). Toutes les spécifications comportent des effets-fixes année et des écarts-type en cluster pour le premier niveau de division administrative.

^a Henderson, J. V., Storeygard, A., & Weil, D. N. (2012). Measuring economic growth from outer space. *American economic review*, 102(2), 994–1028.

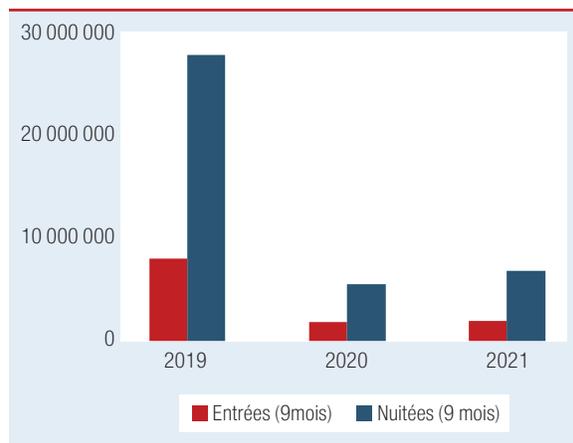
^b Il y a 188 unités spatiales en Tunisie contre 264 délégations (qui sont à leur tour regroupées en 24 gouvernorats). Dans le cas de l'Égypte et de l'Algérie, il y a respectivement 317 et 375 unités spatiales.

soutien aux entreprises et les transferts aux entreprises publiques. Selon le FMI, le programme de relance de l'Égypte, le Maroc et l'Algérie est de l'ordre de 1.8 pour cent, 3 pour cent et 1.1 pour cent du PIB respectivement.³ En outre, les dépenses publiques régulières en Tunisie

soutiennent une plus grande partie de l'économie par rapport à d'autres pays. L'augmentation des dépenses

³ <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19>.

FIGURE 10 • La crise du COVID a impacté fortement le tourisme...



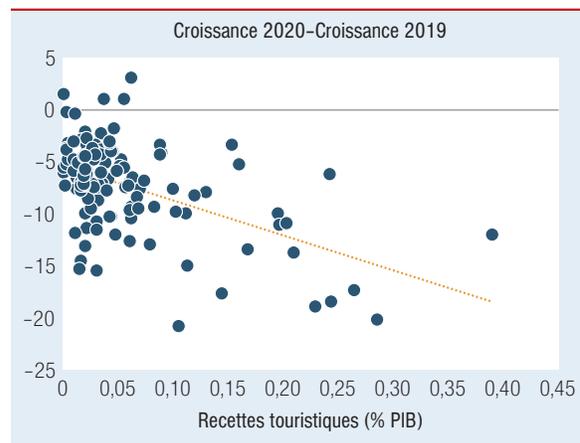
Source : Office National du Tourisme.

publiques nécessaires pour soutenir l'économie en période de crise devrait donc être comparativement plus faible en Tunisie. La lenteur de la reprise n'est de ce fait pas due à la faiblesse des efforts de relance.

Les performances sectorielles

Les secteurs « Hôtellerie, café et restauration » d'une part et « transport-entreposage » d'autre part ont le plus souffert de la crise, avec une valeur ajoutée durant les 9 premiers mois ne dépassant pas 55 pour cent et 70 pour cent de son niveau de 2019 respectivement (Figure 10). A eux deux, ces secteurs représentaient 11 pour cent du PIB à coûts de facteurs en 2019. Ce sont les deux seuls secteurs productifs dont la valeur ajoutée était en baisse sur deux années consécutives. Ces deux secteurs ont contribué à hauteur de 53 pour cent à la baisse du PIB à prix de facteurs entre 2021 et 2019. La chute dans le nombre d'entrées et de nuitées touristiques de 2020 de 80 pour cent est loin d'avoir été résorbée en 2021. Or, ce secteur est important, non seulement pour l'hôtellerie (les recettes du tourisme ont représenté 7 pour cent du PIB en 2019) mais aussi pour les secteurs de la santé, du logement, du commerce et de l'agriculture. Même en tenant compte de la part des recettes touristiques dans le PIB, l'impact de la crise sur la Tunisie a été plus important que pour les autres pays (Figure 11). Si le niveau d'activité de ces deux secteurs atteint en 2021 90 pour cent de celui de 2019, l'économie gagnerait

FIGURE 11 • ...relativement plus pour la Tunisie



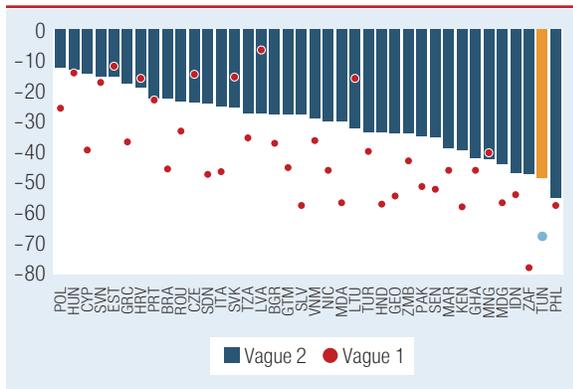
Source : World Development Indicators.

2.8 points de croissance par rapport aux prévisions ce qui est relativement important mais toujours insuffisant pour rattraper les pertes dues à la pandémie.

Abstraction faite du tourisme et du transport, la majorité des secteurs productifs ont connu des performances mitigées. Les industries manufacturières, par exemple, qui ont pourtant bénéficié de la reprise de la demande extérieure, ne se rétablissent qu'à un rythme lent. Leur niveau de valeur ajoutée en 2021 se situe entre 92 pour cent et 103 pour cent de celui de 2019 (9 premiers mois). Il s'agit du Textile Habillement et cuir (92 pour cent), les industries mécaniques et électriques (95 pour cent), les industries agroalimentaires (97 pour cent), les industries diverses (97 pour cent), les industries des matériaux de construction, céramique et verre (100 pour cent) et les industries chimiques (103 pour cent).

Deux secteurs importants, à savoir la production de pétrole et gaz d'une part et l'agriculture d'autre part, ont connu des évolutions spécifiques à la Tunisie qui se sont neutralisées. D'une part, grâce à la mise en production de nouveaux champs ainsi que la hausse des redevances sur le transit du gaz algérien (+135 pour cent durant les neuf premiers mois), les hydrocarbures, y compris le raffinage, ont contribué positivement à raison de 8 pour cent dans la variation du PIB à coûts de facteurs entre 2019 et 2021 (9 premiers mois). A l'opposé, l'agriculture, dont les performances dépendent

FIGURE 12 • Les entreprises tunisiennes ont subi une baisse particulièrement importante de leur activité (évolution des ventes mensuelles par rapport à 2019)



Source : Firm Recovery during COVID-19 : Six Stylized Facts, World Bank Policy Research Working Paper 9810.

fortement des conditions climatiques connaît deux années difficiles (très faible croissance en 2020 (0.4 pour cent) et baisse de 4.7 pour cent de la valeur ajoutée durant les neuf premiers mois de 2021). En incluant l'industrie agroalimentaire, la contribution à la variation du PIB à coûts de facteurs entre 2019 et 2021 a été négative (-7 pour cent) annulant presque les contributions positives des hydrocarbures. Si l'agriculture avait une croissance nulle en 2021, la croissance aurait augmenté de 0.4 points.

Le climat des affaires

Un climat des affaires assez rigide peut expliquer aussi la faible réactivité de l'économie tunisienne dans la mesure où il étouffe l'allocation des ressources. En effet, comme toute crise, celle du COVID engendre des réallocations importantes. Ces réallocations sont nécessaires à plusieurs niveaux :

- *Intra-entreprises*: organisation du travail et gestion des ressources humaines, mais aussi le déclin de certaines activités au profit de nouvelles qui offrent de meilleures opportunités. Selon des enquêtes réalisées par le Banque Mondiale auprès d'entreprises de 35 pays en deux vagues (printemps 2020

FIGURE 13 • L'économie se réajuste lentement après un choc (Croissance économique et chômage 2011-2014)



Source : INS.

et octobre 2020/mars 2021), il s'avère que les entreprises tunisiennes sont parmi celles qui ont vu leurs ventes diminuer le plus suite à la pandémie aussi bien durant la première que la seconde vague (Figure 12). Ce résultat illustre le manque de réallocations intra-entreprises.

- *Intra-sectorielles*: avec déclin des entreprises qui n'ont pas la capacité ou l'environnement favorable à l'adaptation au profit de celles qui arrivent à mieux s'adapter.
- *Inter-sectorielles* avec nouveaux investissements dans des activités en croissance aux dépens de celles en déclin.

L'analyse de la croissance économique et du chômage montre que l'économie souffre d'importantes rigidités.

Elle réagit peu à la conjoncture en termes de croissance et de chômage. Par exemple, l'économie a subi un choc relativement important en 2011 (-1.9 pour cent de croissance), le taux de chômage a augmenté (de 13 pour cent à 18.8 pour cent, mais il aura fallu trois années pour qu'il revienne à son niveau structurel (15 pour cent) (Figure 13). Entre 2014 et 2019, le taux a très peu évolué oscillant entre 15 et 15.6 pour cent avec peu de variabilité. La croissance est aussi stable ce qui montre que l'économie réagit peu aux aléas de la conjoncture et que les réallocations sont lentes.

La rigidité de l'économie tunisienne est une conséquence des sur-réglementations des

ENCADRÉ 3 : DISTORSIONS DU SECTEUR FINANCIER QUI RÉDUISENT LA RÉACTIVITÉ DE L'ÉCONOMIE

- La complexité et la lenteur des procédures de restructuration financière, l'absence d'un cadre formel pour les procédures extra-judiciaires et la faible diversité des instruments financiers adéquats ont empêché de traiter rapidement et efficacement les problèmes d'endettement des entreprises en difficulté. Ces procédures se sont avérées particulièrement pénalisantes compte tenu du contexte particulier de l'économie tunisienne qui a subi une succession de chocs depuis 2011 et, ce, avant même le déclenchement de la crise COVID. Ces chocs successifs ont amplifié la problématique de l'endettement d'une proportion non négligeable des entreprises tunisiennes et pour certaines la dégradation de leur viabilité financière malgré les moratoires et le mécanisme de garantie des crédits de trésorerie que les autorités tunisiennes ont mis en place au profit des entreprises ayant subi le choc COVID. Il devient d'autant plus urgent de mettre en place un cadre légal et réglementaire favorable pour encourager la restructuration financière extra-judiciaire des entreprises en difficultés mais viables afin de leur permettre d'accéder, en temps opportun, à de nouvelles ressources financières nécessaires à leur relance et à la préservation de l'emploi.
- L'absence de bureaux de crédits privés, d'un registre électronique des sûretés mobilières ainsi que la réglementation plafonnant le taux d'intérêt excessifs ont empêché le secteur financier de jouer son rôle de catalyseur de la reprise économique. En effet, le scoring offert par les bureaux de crédit aurait, entre autres, permis de faciliter l'accès au financement aux TPE, en offrant une évaluation efficace du risque de crédit pour les institutions financières en synthétisant l'information sur la capacité des emprunteurs à honorer leurs obligations de remboursements. De plus, La réglementation sur les taux d'intérêt excessifs empêche l'allocation optimale des ressources aux dépens des petites entreprises et startups souvent jugées comme plus risquées, surtout en période de crise où les risques opérationnels et de marché augmentent. Enfin, un registre électronique de sûretés mobilières aurait permis aux demandeurs de crédits de fournir les garanties, autres qu'immobilières, nécessaires pour le financement des leurs activités.
- La rigidité au niveau des exportations (biens ou services) en ligne à cause des restrictions au niveau des procédures de change. Par exemple, l'utilisation de Paypal, perçue comme un gage de sécurité pour effectuer des transactions en ligne et exigée pour l'enregistrement sur les plateformes internationales, n'est pas permise en Tunisie. Ceci limite significativement la capacité de ventes en ligne à l'étranger, en particulier pour les petits commerçants.

marchés, à commencer par ceux des biens et services (voir Partie B). Tout d'abord, les marchés sont faiblement contestables. Les barrières à l'entrée et à la croissance des entreprises sont élevées. Au niveau des barrières à l'entrée, en plus des activités monopolisées par les entreprises publiques, plusieurs activités nécessitent encore des autorisations préalables. D'autres sont sujettes à des cahiers de charges qui incluent des préalables plus ou moins contraignants à l'exercice d'activités économiques (minimum d'investissements, qualifications...). Aussi, plusieurs autorisations administratives sont exigées pour le fonctionnement des entreprises. Or, les procédures administratives sont très souvent lourdes et appliquées de façon inéquitable. Les opérations de commerce international sont aussi sujettes à plusieurs barrières tant au niveau des procédures que des licences.

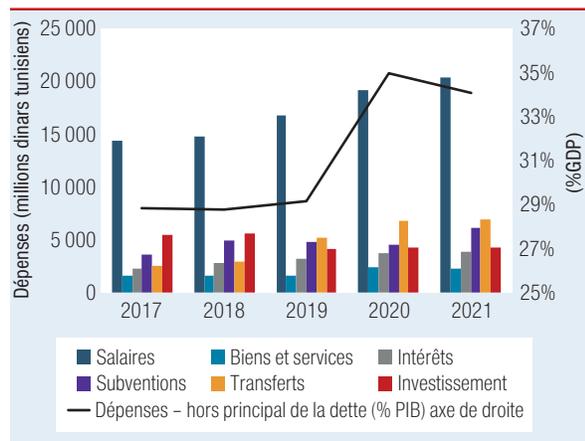
Les entreprises, et particulièrement les PME, ont aussi des difficultés pour accéder aux financements. Les procédures de faillites, bien qu'elles aient été révisées ces dernières années restent aussi rigides. Quelques exemples de sur-réglementation

ayant pour conséquence les difficultés à réallouer les ressources sont présentés dans l'encadré 3. La crise du COVID a en effet créé des opportunités (nouvelles activités, nouveaux marchés, nouvelles méthodes de travail, nouvelle organisation) qui n'ont pu être rapidement et pleinement adoptées par les entreprises. Aussi, l'allocation des ressources par le système financier n'a pu être optimale à cause des réglementations sur les restructurations, l'absence d'institutions qui facilitent aux banques l'estimation des risques et le manque de produits financiers adaptés aux entreprises viables qui subissent de tels chocs.

Finances Publiques

La faiblesse de la croissance économique ne fait qu'exacerber la pression sur les finances publiques. L'endettement a fortement augmenté les dernières années et le financement du budget 2021 est au centre des priorités. En plus des dépenses supplémentaires décrites ci-dessus, et qui ont atteint 2.3 pour cent du PIB en 2020, les recettes ont été moins importantes

FIGURE 14 • Accroissement de toutes les composantes des dépenses, sauf les investissements...

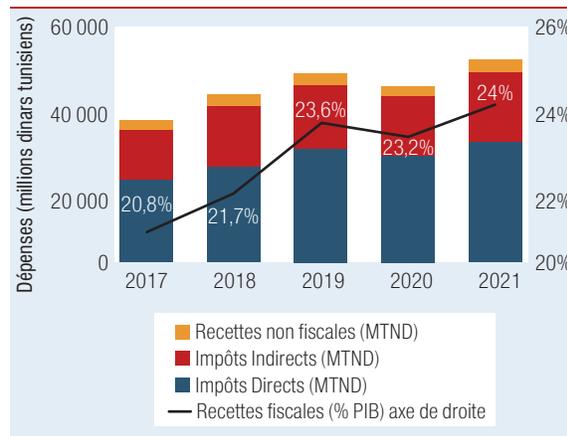


Source : Ministère des finances.

que prévu pour un montant total de 5.3 milliards de dinars, soit 4.6 pour cent du PIB supplémentaires. De plus, en 2020, 3.5 pour cent du PIB de financements supplémentaires étaient prévues sous forme d'emprunts extérieurs, sans réalisation. Pour combler ce déficit non prévu (10 pour cent du PIB environ), le recours au marché intérieur et autres ressources de trésorerie a été nécessaire. A cet effet, La Banque Centrale de Tunisie a été autorisée par le parlement, en décembre 2020, à financer directement le déficit budgétaire de 2020 à hauteur de 2.8 milliards de dinars (2.4 pour cent du PIB). Vu la faiblesse de la croissance, les recettes propres sont loin de combler les besoins en dépenses incompressibles (salaires, service de la dette) en 2021. La loi de finance de 2021 avait ainsi prévu 18 milliards de dinars de besoins de financements.

Durant 2021, les marges de manœuvres budgétaires étaient très étroites, sinon inexistantes. En effet, le déficit budgétaire atteindra 9.7 milliards de dinars, soit 7.6 pour cent du PIB. Le solde primaire sera aussi négatif: -4.3 pour cent du PIB. Mis à part les subventions aux produits énergétiques qui seront supérieures de 2.8 milliards aux dépenses prévues à cause de l'augmentation des prix sur les marchés internationaux, les réalisations seront conformes aux prévisions de la loi de finances. La part de la masse salariale dans le PIB diminuera légèrement (15.9 pour cent contre 16.4 pour cent du PIB en 2020) grâce à l'accroissement du PIB

FIGURE 15 • ...augmentation des recettes (% PIB) grâce aux impôts indirects

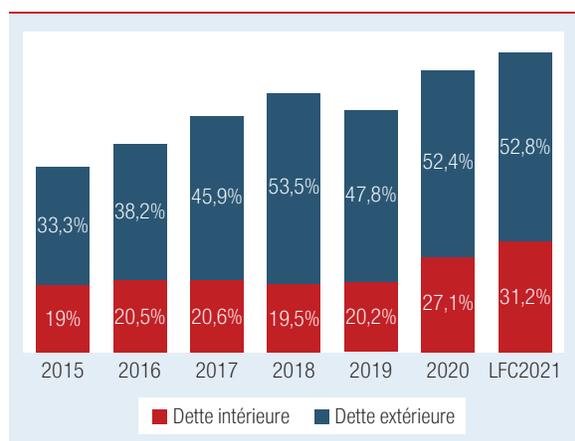


Source : Ministère des finances.

nominal (9.6 pour cent) et malgré une augmentation des salaires (6.9 pour cent). Les dépenses d'investissements continuent à stagner, voire diminuer, en termes nominaux: ils ne dépasseront pas 3.3 pour cent du PIB en 2021. L'investissement public continue ainsi à jouer le rôle de variable d'ajustement pour compenser l'accroissement des dépenses courantes réduisant ainsi le potentiel de croissance future (Figure 14). Les recettes augmenteront de 8.5 pour cent grâce à l'accroissement des recettes fiscales et particulièrement les taxes indirectes (+12.2 pour cent). Les recettes fiscales (par rapport au PIB) continuent leur tendance haussière depuis 2017 et atteindront 24 pour cent ce qui illustre l'étréitesse des marges de manœuvre en matière de collecte d'impôts (Figure 15).

Le gouvernement a opéré durant le premier semestre 2021 plusieurs augmentations des prix administrés, notamment l'essence (février et avril), l'eau potable (avril), les transports publics de passagers (juin), le lait (avril), et ce, dans l'objectif de réduire les déficits des entreprises publiques et de limiter le coût des subventions et des transferts. En revanche, la règle d'ajustement mensuel du prix de l'essence (dans la limite de 5 pour cent) décidée par arrêté en avril 2021 n'a pas été appliquée systématiquement. Ces augmentations n'ont pas suffi à résoudre le problème dans la mesure où les subventions et transferts (sociaux et destinés aux entreprises publiques) dépasseront 10 pour cent en

FIGURE 16 • l'encours de la dette a atteint 84 pour cent du PIB...



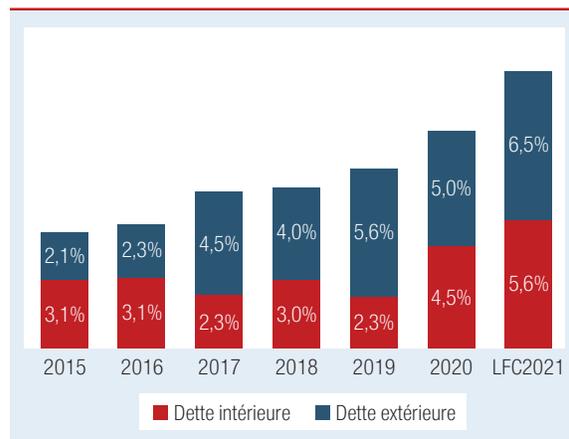
Source : Ministère des finances.

2021 (contre 9.6 pour cent en 2020 et 8.1 pour cent en 2019). En plus de leurs coûts budgétaires, les prix subventionnés ont un coût implicite vu que les pertes des entreprises publiques qui en découlent sont en partie financées par le secteur bancaire, ce qui peut évincer les crédits au secteur privé⁴

Dettes et inflation

Les déficits budgétaires qui se sont cumulés depuis 2011 se traduisent par une forte hausse de l'endettement public que les marchés internationaux considèrent désormais non soutenable (Figure 16). La dette est en effet passée de 52 pour cent du PIB en 2015 à 84 pour cent du PIB en 2021. En septembre 2021, La dette intérieure représente 39 pour cent du total, le resté étant constitué d'endettement multilatéral (34 pour cent), privé (15 pour cent) et bilatéral (10 pour cent) (Figure 18). Le service de cette dette représente désormais 12.1 pour cent du PIB en accroissement continu (Figure 17). L'accroissement de la dette et le retard enregistré dans les négociations avec le FMI ont entraîné la dégradation de la notation souveraine de la Tunisie par Moody's à deux reprises en 2021. Depuis octobre, la dette souveraine a été classée C (investissement spéculatif) avec perspectives négatives. Fitch ratings a aussi dégradé la notation souveraine de la Tunisie en Juillet à B-, aussi avec perspectives négatives. Les taux d'intérêt pour

FIGURE 17 • ...et le service de la dette (principal et intérêt) a atteint des sommets alarmants (12 pour cent du PIB)



Source : Ministère des finances.

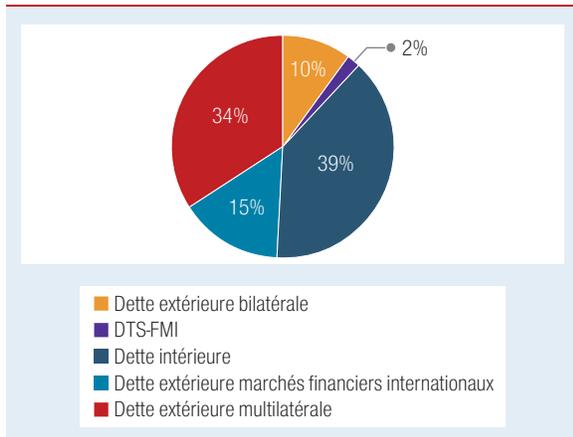
accéder aux marchés financiers internationaux a dépassé 15 pour cent ; de tels taux sont réhivitoires à la vue des perspectives de croissance de l'économie Tunisienne et de la soutenabilité de la dette du pays; autrement dit, la Tunisie a perdu en 2021 la possibilité de recourir aux marchés internationaux pour financer ses besoins.

Politique monétaire

Vu l'impossible accès au financement externe, la monétisation indirecte a été la solution au remboursement de la dette extérieure en 2021. Afin de rembourser les dettes en devises étrangères, la Banque Centrale a refinancé les banques pour l'achat de bons de trésor à trois mois en juillet/août et opéré un swap de change. En octobre/novembre, en plus de l'utilisation du quota de la Tunisie en Droits de Tirages Spéciaux du FMI d'un montant de 740 millions de dollars US, le trésor a émis de nouveaux bons du trésor d'un montant dépassant 2.1 milliards de dinars remboursables en février. Parallèlement, le gouvernement a lancé

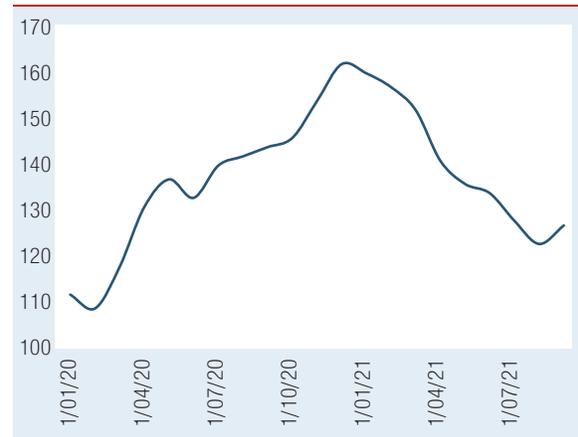
⁴ Par exemple, les engagements de l'office des céréales auprès de la BNA ait atteint 2.8 milliards de dinars (2.2 pour cent du PIB) (<https://africanmanager.com/walid-ben-salah-parle-des-28-milliards-de-dinars-de-la-bna/>).

FIGURE 18 • La structure de la dette publique est diversifiée



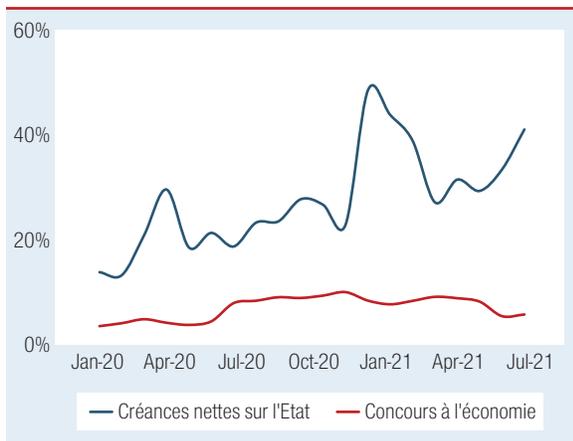
Source : Ministère des finances (brochure de la dette, septembre 2021).

FIGURE 19 • Avoirs nets en devises de la banque centrale en diminution 2021



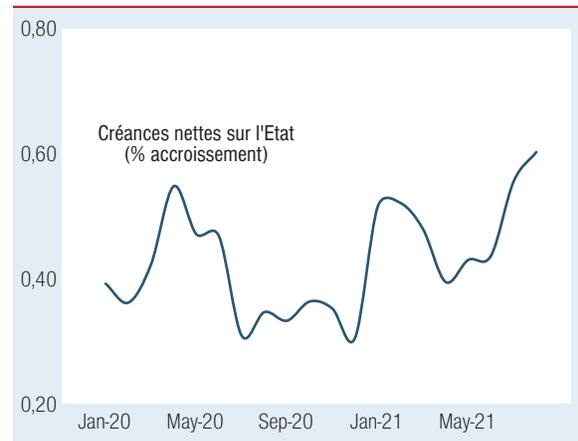
Source : Banque Centrale de Tunisie.

FIGURE 20 • Les créances nettes sur l'Etat ont plus augmenté que les concours à l'économie



Source : Banque Centrale de Tunisie.

FIGURE 21 • 60 pour cent de la hausse des crédits a été allouée à l'Etat



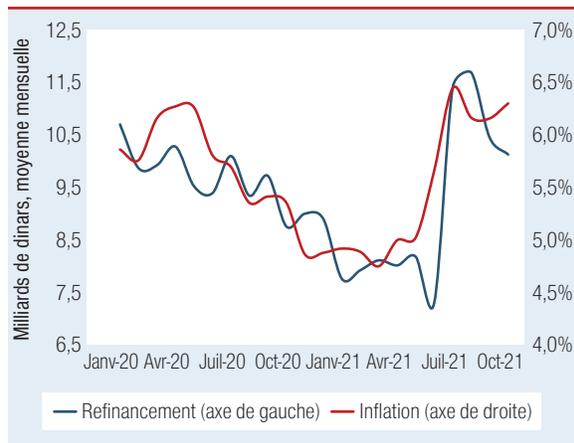
Source : Banque Centrale de Tunisie.

un emprunt national en juin. Sur trois tranches, plus de 1.8 milliards de dinars ont été mobilisés. Cette monétisation a entraîné une baisse des réserves en devises (Figure 19).

Le recours accru au financement sur le marché intérieur entraîne un effet d'éviction des crédits à allouer au secteur privé. La monétisation de la dette, surtout en Juillet et Août, a contribué à augmenter l'inflation malgré la baisse de la demande. Aussi, une partie de ces financements a évincé les crédits aux entreprises : les créances nettes sur l'Etat

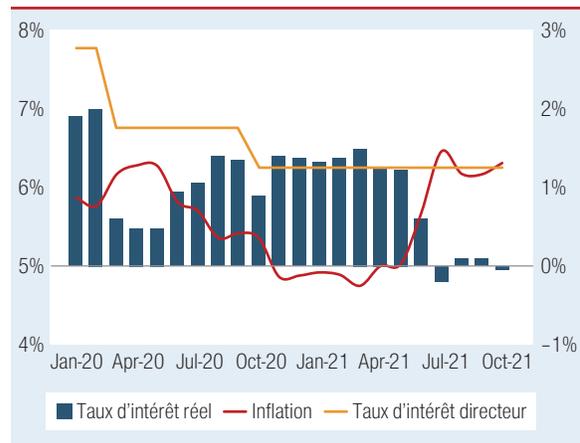
ont augmenté de 41 pour cent en Août (en glissement annuel) contre un accroissement de 6 pour cent seulement des concours à l'économie (Figure 20). Il s'en est suivi que 60 pour cent de l'accroissement total des crédits a bénéficié à l'Etat (contre 35 pour cent au début de la pandémie) (Figure 21). En plus de l'effet d'éviction, le financement à court terme sur le marché local risque de fragiliser le secteur financier vu le manque de diversification dans le portefeuille des banques et coûte plus cher dans la mesure où l'Etat a émis des bons de trésor à un taux de 6,25% pour

FIGURE 22 • L'inflation est fortement corrélée au volume global de refinancement



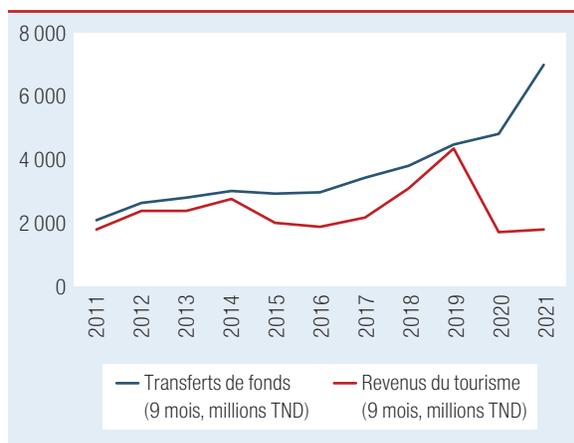
Source : Banque Centrale de Tunisie.

FIGURE 23 • Les taux d'intérêt réels sont désormais négatifs



Source : Banque Centrale de Tunisie.

FIGURE 24 • Les transferts des tunisiens de l'étranger compensent la baisse des revenus du tourisme



Source : Banque Centrale de Tunisie.

rembourser des emprunts sur sept années à un taux de 2,5%.

Le financement direct du déficit fin 2020 et le refinancement des bons de trésor se sont traduits par une accélération de l'inflation (Figure 22). En effet, la moyenne du refinancement est passée de 8.19 milliards de dinars par jour en Mai à 11.7 milliards en Août. Pour les prix à la consommation, après une baisse modérée au début de l'année (4.87 pour cent en février), ils ont petit à petit augmenté pour dépasser 6 pour cent. Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaire

FIGURE 25 • Stabilité du dinar en 2021



Source : Banque Centrale de Tunisie.

et énergie) a convergé vers les valeurs de l'indice global. Cet accroissement de l'inflation a réduit considérablement le taux d'intérêt réel depuis Mai. Étant donné que la BCT n'a pas changé son taux directeur (nominal) en 2021, cette baisse du taux réel reflète un assouplissement significatif de la politique monétaire dès le mois de Juillet (Figure 23).

Balance des paiements

Les pressions sur la balance de paiements se sont réduites en 2021 malgré le creusement du

déficit commercial (17 pour cent) et la baisse considérable des exportations des services.

C'est l'accroissement des transferts de revenus des tunisiens résidents à l'étranger (+45 % durant les neuf premiers mois de 2021 par rapport à la même période en 2020) qui a permis la réduction des besoins en financements extérieurs (11 pour cent durant la même période) (Figure 24). Le dinar est resté relativement stable en 2021 avec une appréciation de 0,8 % vis-à-vis de l'euro durant les 10 premiers mois de 2021 (contre une dépréciation de 6% en 2020), et une dépréciation de 5.8 % vis-à-vis du dollars US durant la même période (contre une appréciation de 3.1 % en 2020). Ces évolutions contrastées reflètent la dépréciation de l'Euro vis-à-vis au dollar en 2021 (Figure 25).

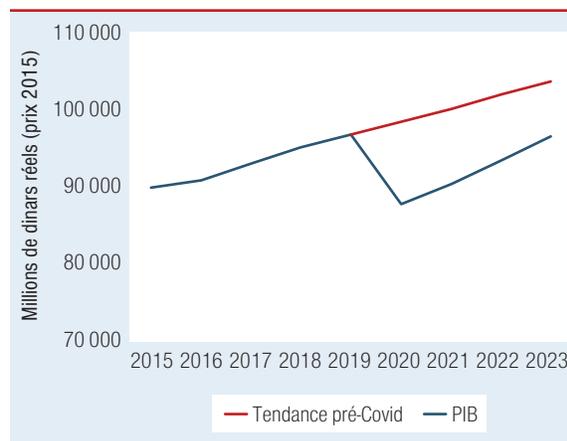
Perspectives de Croissance

Selon nos prévisions, et vu les rigidités discutées dans ce bulletin, la reprise continuera à être lente. Nous prévoyons une croissance économique de 3.5 pour cent pour 2022 et 2023. Le niveau du PIB en volume de 2019 ne serait ainsi atteint qu'en 2024. Cette prévision suppose que l'économie reviendra à son potentiel – modeste – d'avant la crise après que la pandémie ne soit sous contrôle.

La baisse progressive du déficit budgétaire devrait se poursuivre à moyen terme, pour atteindre 5 à 7 % du PIB en 2021–23, grâce à la couverture vaccinale, et ce, à condition de maintenir la trajectoire modérément positive des dépenses et des recettes. Cela suppose le maintien des recettes fiscales (en % du PIB) constants, une maîtrise de l'évolution de la masse salariale ainsi qu'une réduction des transferts et subventions pour compenser le coût croissant du service de la dette.

Après une stabilisation aux alentours de 6% en 2020 et 2021, le déficit courant devrait se creuser légèrement pour fluctuer entre 7 et 7.5 pour cent du PIB en 2022 et 2023 grâce à la reprise des échanges et en supposant le maintien du prix du pétrole à son niveau actuel. Mais les risques pour les équilibres externes restent élevés, notamment la lenteur de la reprise des exportations (le tourisme notamment), compte tenu de l'impact

FIGURE 26 • Prévisions de l'évolution du PIB réel



assez lourd de la pandémie sur les capacités des entreprises.

Ces prévisions comportent de fortes incertitudes dans la mesure où la reprise dépendra de plusieurs facteurs, à savoir la capacité du gouvernement à:

1. **Contenir l'évolution de la pandémie,** à travers particulièrement, la poursuite des efforts de vaccination ainsi que l'efficacité dans les mesures ciblant les nouveaux variants éventuels, tel que Omicron ;
2. **Parvenir à financer les déficits publics et le remboursement de la dette et maintenir la stabilité macroéconomique du pays.** Pour cela, un climat politique, économique et social propice à la mobilisation des ressources et la confiance des investisseurs tant nationaux qu'étrangers est nécessaire. C'est dans ce sens que les négociations pour un programme avec le FMI, indispensable pour le soutien des institutions internationales et régionales ainsi que la coopération bilatérale, ont été entamées; et
3. **Décongestionner les principaux goulots d'étranglement de l'allocation optimale des ressources.** La partie B ci-dessous élabore sur ces goulots qui comprennent les restrictions à l'accès aux marchés ainsi que les barrières à la

TABEAU 1 • Indicateurs Macroéconomiques (accroissement annuel sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Croissance du PIB réel, prix de marché constants	2,5	1,5	-9,2	2,9	3,5	3,3
Consommation privée	2,4	1,9	-4,9	1,0	2,5	2,2
Consommation publique	0,6	0,4	-2,6	-26,5	-3,2	-1,0
Formation Brute de Capital Fixe	2,1	-2,6	-38,9	18,7	13,4	4,5
Exportations, Biens et Services	4,8	-0,8	-27,4	39,0	12,0	10,1
Importations, Biens et Services	2,6	-5,0	-21,9	38,2	10,6	7,2
Croissance du PIB réels, prix de facteurs constants	2,5	1,4	-9,5	3,0	3,5	3,3
Agriculture	5,9	5,7	0,4	-4,6	4,0	4,0
Industrie	0,9	-1,6	-9,1	8,5	3,5	3,2
Services	2,7	2,1	-11,1	2,0	3,5	3,2
Inflation (Indice de Prix à la Consommation)	7,3	6,7	5,6	5,6	6,0	6,0
Solde du Compte Courant (% du PIB)	-10,4	-7,9	-6,1	-6,1	-7,5	-7,1
Déficit Budgétaire (% du PIB)	-4,2	-2,9	-9,4	-7,6	-5,7	-5,2
Déficit primaire (% du PIB)	-1,7	-0,4	-5,8	-4,3	-2,0	-0,9
Recettes budgétaires (% du PIB)	24,6	26,2	25,8	26,0	25,6	25,6
Dépenses Budgétaires (% du PIB)	28,8	29,2	35,2	33,6	31,3	30,9
Dettes Publiques (% du PIB)	72,7	67,9	79,3	84	84,8	85,5
Paiements d'intérêts (sur la dette publique; % du PIB)	2,5	2,5	3,2	3,2	3,7	4,3

concurrence. Ceci est une condition nécessaire à l'accélération de la reprise.

Il est à noter que les trois facteurs ci-dessus sont intimement liés: par exemple, la capacité du gouvernement à implémenter de façon vigoureuse et sans délais les réformes structurelles déterminera la capacité de la Tunisie à maintenir la confiance des investisseurs et de ce fait sa stabilité macroéconomique. En outre, une recrudescence éventuelle de la pandémie aura une influence négative sur la croissance et sur le cadre macroéconomique du pays.

Le recours accru à la monétisation de la dette fait peser des risques sur la stabilité financière et monétaire. Ces risques sont exacerbés par le fait que la Banque Centrale absorbe les liquidités du système

bancaire et par le niveau élevé des prêts non productifs (13,6 % en 2020). Les risques de choc d'offre négatif découlant de l'augmentation des prix internationaux ne sont pas négligeables sur l'économie. La réponse à ce choc, qui peut alimenter l'inflation en cas d'augmentations salariales accompagnées par des politiques accommodantes sera déterminante pour le futur proche.

L'action est d'autant plus urgente que les déséquilibres macroéconomiques sont pressants. Vu l'impossibilité des financements extérieurs sur les marchés internationaux et la baisse probable des réserves à cause du déficit courant structurel et le service de la dette extérieure, le gouvernement — et toutes les parties prenantes — devraient agir en urgence pour éviter une crise économique qui se transformerait en une crise sociale.

LEVER LES OBSTACLES À LA CONCURRENCE AU PROFIT DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

Dix ans après la révolution, le niveau de concurrence entre les secteurs en Tunisie a encore diminué, tout comme la création d'entreprises dynamiques, par rapport à la période pre-2011. En effet les restrictions à la concurrence persistent, dont bon nombre sont créées par la réglementation. Le gouvernement fixe les prix dans plusieurs marchés, réduisant ainsi les marges bénéficiaires et limitant la concurrence. Les entreprises publiques dans les secteurs concurrentiels bénéficient d'un soutien dont ne disposent pas les concurrents privés et sont protégées de la concurrence par la réglementation. Les restrictions à la concurrence augmentent aussi les prix et/ou en réduisent la qualité des biens et des services pour les ménages. Les opérateurs établis participent souvent à la réglementation du secteur par le biais d'organismes intermédiaires, qui peuvent faciliter les restrictions. Un cadre de concurrence faible aggrave les lourdes restrictions à la concurrence. S'attaquer aux obstacles à la concurrence et à la faiblesse de son application sera essentiel pour aider l'économie tunisienne à sortir de la crise, retrouver une trajectoire durable et faire bénéficier les ménages à travers la création de plus emplois et l'amélioration du pouvoir d'achat.

En 2021, la révolution reste inachevée

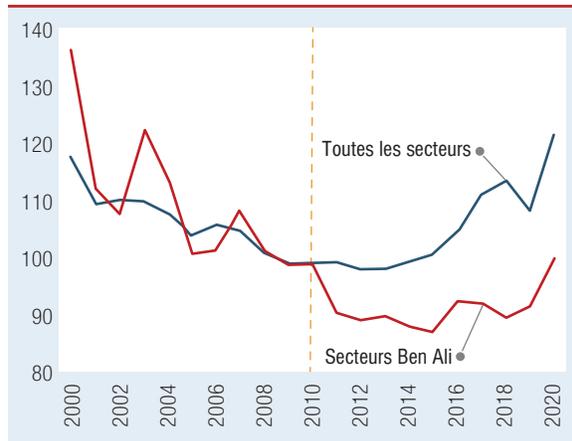
En 2010, un petit groupe de 114 personnes liées à Ben Ali et à sa famille s'emparait de 21 % de tous les bénéfices du secteur privé en Tunisie.⁵

Un système omniprésent de restrictions a permis au régime Ben Ali de générer cette concentration stupéfiante de rentes en empêchant la grande majorité des Tunisiens de créer des entreprises compétitives dans pratiquement tous les secteurs de l'économie. De lourdes restrictions à l'entrée dans de nombreux secteurs ont permis aux proches de Ben Ali de bénéficier d'un accès privilégié à certaines activités lucratives, aux dépens de ceux qui ne bénéficiaient pas de relations avec les politiciens ou l'administration.⁶ Les réglementations elles-mêmes étaient « en fait ajustées en fonction des

⁵ World Bank (2014). «La révolution inachevée : créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les Tunisiens». Report No. 86179-TN: <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/tunisia/publication/unfinished-revolution>.

⁶ World Bank (2014), *ibid.*

FIGURE 27 • La concentration du marché a augmenté après la révolution, sauf dans les secteurs dominés précédemment par les entreprises liées à Ben Ali...
(Indicateur HHI moyen des secteurs NAT 2009 4 digits, 2010 = 100)

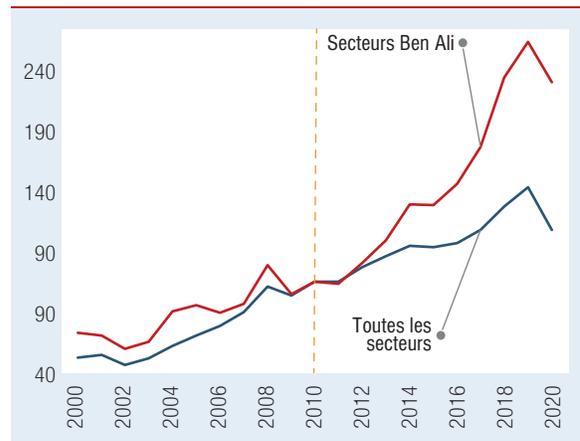


Note : Les secteurs dominés par les Ben Ali sont ceux où les entreprises liées aux Ben Ali détenaient plus de 5% des parts de marché en 2010. Source : Élaboration des auteurs sur la base des données du RNE et Rijkers, B., Freund, C., & Nucifora, A. (2017). All in the family: State capture in Tunisia. *Journal of Development Economics*, 124, 41–59.

intérêts personnels et de la corruption ». ⁷ L'économie ne pouvait pas générer suffisamment d'emplois et de revenus pour la population en partie à cause de ces distorsions. ⁸ Le mécontentement à l'égard de ce système a été un des facteurs clé de la révolution de 2011.

Dix ans après la révolution, les distorsions du marché, qui avaient créé des rentes importantes sous le régime de Ben Ali, persistent : la révolution reste de ce fait «inachevée». ⁹ Les bénéficiaires des rentes ont changé, mais les mécanismes d'extraction de ces rentes sont restés largement inchangés, allant d'un accès privilégié à certaines activités à l'utilisation de barrières réglementaires qui découragent la concurrence et excluent les nouveaux entrants. Nombre de ces barrières sont conçues et appliquées par des institutions sectorielles, incluant ou contrôlées par les opérateurs historiques du marché eux-mêmes. C'est le cas par exemple des groupements interprofessionnels (GIP), des centres techniques, des conseils de métiers et des offices, qui réglementent l'entrée et les opérations dans des centaines de secteurs. En outre, les fortes barrières

FIGURE 28 • ...en revanche, le phénomène inverse est vrai pour la production (Output total des secteurs NAT 2009 4 digits, 2010 = 100)



Note : Les secteurs dominés par les Ben Ali sont ceux où les entreprises liées aux Ben Ali détenaient plus de 5% des parts de marché en 2010. Source : Élaboration des auteurs sur la base des données du RNE et Rijkers, B., Freund, C., & Nucifora, A. (2017). All in the family: State capture in Tunisia. *Journal of Development Economics*, 124, 41–59.

à la concurrence sont également liées à la présence généralisée d'entreprises publiques, qui dominent souvent des secteurs fournissant des biens et des services à des prix subventionnés.

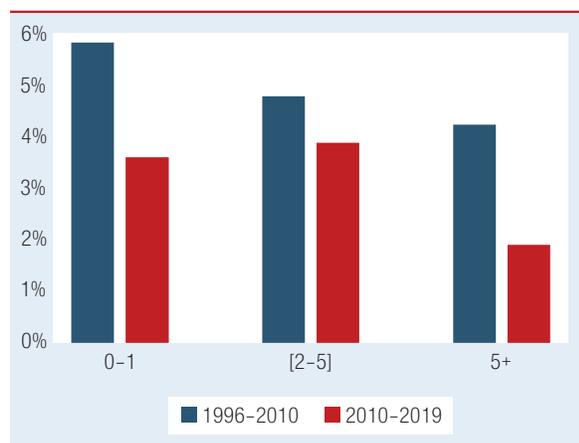
Par conséquent, le niveau de concurrence entre les secteurs a encore diminué après la révolution de 2011, tout comme la création d'entreprises dynamiques dans l'économie. Alors qu'après la révolution, le niveau de concentration du marché a diminué dans les secteurs qui étaient dominés par les entreprises liées à Ben Ali, le niveau moyen dans l'économie tunisienne n'a cessé d'augmenter (figure 1a). Au même moment, la croissance de la production

⁷ Rijkers, B., Freund, C., & Nucifora, A. (2017). All in the family: State capture in Tunisia. *Journal of Development Economics*, 124, 41–59.

⁸ Cette tendance n'a pas été unique à la Tunisie dans la région (voir Sahnoun, H., Keefer, P., Schiffbauer, M., Sy, A., & Hussain, S. (2014). *Jobs or Privileges: unleashing the employment potential of the Middle East and North Africa*. World Bank Publications).

⁹ Comme indiqué ci-dessus, "La révolution inachevée" était le titre d'un rapport historique de 2014 de la Banque mondiale sur la Tunisie, qui soulignait que si la révolution avait apporté de profonds changements politiques, les réformes économiques n'avaient pas suivi.

FIGURE 29 • La création d'entreprises a diminué, notamment dans la catégorie la plus dynamique (croissance annuelle moyenne du nombre d'entreprises, par taille d'emploi)



Source : Calculs des auteurs basés sur les données du Répertoire National des Entreprises.

dans tous les secteurs a continué d'être faible après la révolution, tandis qu'elle s'est accélérée dans les secteurs précédemment dominés par les entreprises liées à Ben Ali (figure 1b). Ceci est cohérent avec l'idée que les barrières à la concurrence ont largement persisté après 2011 et qu'elles ont même pu se renforcer au fil du temps. Conformément à ce constat, l'économie a créé moins d'entreprises, en particulier parmi les entreprises employant au moins 6 employés, qui sont généralement les plus dynamiques dans la création d'emplois (Figure 2).

Des conditions de concurrence inéquitables et des marchés protégés

Une étude qui sera prochainement publiée par le Groupe de la Banque mondiale - Tunisia Country Private Sector Diagnostics (CPSD) - passe en revue les principaux obstacles à la concurrence dans l'économie Tunisienne. Ces obstacles se divisent en trois groupes. Premièrement, l'État fausse les mécanismes du marché par des contrôles à-priori. La réglementation tunisienne restreint la concurrence dans la majorité des secteurs, y compris ceux qui fournissent des intrants à d'autres secteurs s, limitant

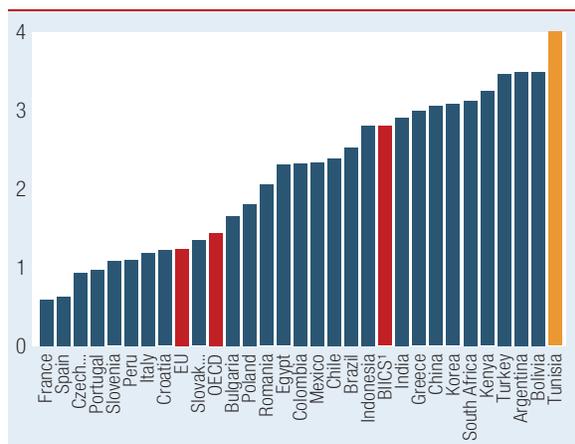
l'entrée de nouvelles entreprises et facilitant la collusion entre les opérateurs établis. Deuxièmement, l'État supplante le secteur privé par la propriété directe d'entreprises publiques qui bénéficient, de surcroît, d'un traitement préférentiel. Le gouvernement Tunisien possède ou favorise des entreprises publiques dans un large éventail de secteurs productifs, y compris trois des quatre secteurs couverts par la CPSD. Troisièmement, malgré les progrès récents, le cadre institutionnel et réglementaire relatif aux ententes et aux abus de position dominante demeure en cours d'élaboration et ne protège pas les participants au marché contre les pratiques commerciales anticoncurrentielles. Les gouvernements qui se sont succédés depuis 2011 n'ont engagé qu'un programme de réformes partielles qui n'ont souvent pas été pleinement mises en œuvre, ce qui a rendu l'environnement des affaires plus difficile à gérer pour les entreprises nationales et étrangères.

La réglementation concernant l'entrée restrictive limite le développement de la plupart des secteurs productifs en Tunisie. Dans l'agriculture, l'industrie manufacturière, la construction, la distribution et d'autres secteurs de l'économie réelle, la réglementation du marché en Tunisie maintient un large éventail d'interdictions, d'autorisations, d'exigences et de contrôles qui remontent à plus de 40 ans. Plusieurs activités sont pratiquement fermées au secteur privé, comme l'importation de riz, de café, de thé et de sucre et la transformation de la viande de bœuf (OCDE 2019). Dans les secteurs ouverts à l'investissement privé, il existe au moins 270 autorisations spéciales, dont seulement 10% environ ont été supprimées au cours des quatre dernières années. En outre, les restrictions aux IDE - sous la forme de limites de participation étrangère et d'autorisations spéciales de pré-investissement - sont plus courantes que dans d'autres pays.¹⁰

Le gouvernement réglemente également fortement la conduite des affaires, par exemple en fixant les prix des biens et des services. Une trentaine de catégories de produits sont soumises à un contrôle permanent des prix, notamment

¹⁰ Selon les données de l'indice de restrictivité des IDE de l'OCDE.

FIGURE 30 • La Tunisie impose des contrôles de prix plus étendus que les autres pays (0=pas de contrôle de prix; 6=niveau maximal de contrôle des prix)



Source : Base de données OCDE-Banque mondiale sur la réglementation des marchés de produits (extrait de OCDE, 2018).

Notes : Les données pour la Tunisie se réfèrent à 2016. Les données pour les autres pays se réfèrent à 2013. ¹ Les données représentent des moyennes simples pour les pays suivants : Brésil, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud.

les produits alimentaires et le tabac, les produits pharmaceutiques, les véhicules à moteur, le carburant et les intrants de construction. Cela fait de la Tunisie le pays où le contrôle des prix est le plus répandu parmi ceux étudiés par l'OCDE et la Banque mondiale (graphique 4). Dans de nombreux cas, les prix ne sont pas révisés sur une base annuelle, et lorsqu'ils sont augmentés, l'augmentation reste souvent inférieure au taux d'inflation général. Le contrôle des prix est souvent combiné à une réglementation restrictive de l'entrée et à d'autres interventions distortives telles que les subventions et les restrictions commerciales. Si ces réglementations sont conçues pour protéger les revenus et réduire le coût de la vie, elles peuvent également nuire à la concurrence en faussant les signaux de prix et en affaiblissant les incitations pour les entreprises.

Des règles d'entrée restrictives et un contrôle excessif des prix limitent également la concurrence dans les secteurs des infrastructures. La concurrence dans la plupart des secteurs d'infrastructure est généralement limitée en raison des coûts fixes élevés et d'autres barrières naturelles à l'entrée. La réglementation tunisienne exacerbe ces barrières en rendant difficile l'entrée des entreprises

d'énergie, de transport et de communication sur les segments du marché où la concurrence est viable. Comme le montre l'encadré 1, l'entrée dans ces secteurs est entravée par des monopoles et des monopsones légaux, une interconnectivité et un accès limité aux réglementations relatives aux infrastructures, des exigences techniques excessives et des restrictions à l'investissement. En outre, le gouvernement se concentre sur le contrôle des prix de détail alors que la réglementation des tarifs sur les marchés en amont fait défaut. En affectant l'efficacité de ces secteurs porteurs, ces restrictions pèsent sur l'ensemble de l'économie qui utilise les intrants de ces secteurs.

Les entreprises publiques dans les secteurs concurrentiels sont protégées de la concurrence par la réglementation et bénéficient d'un soutien dont ne disposent pas les concurrents privés.

Comme le souligne la partie A, l'État transfère régulièrement une part importante du budget aux entreprises publiques pour couvrir leurs coûts (environ 5 percent du PIB en 2021). Si les transferts aux entreprises publiques peuvent être justifiés par des obligations de service public et d'autres mandats, le soutien public peut également nuire aux conditions de la concurrence dans les secteurs où les entreprises publiques sont en concurrence avec les entreprises privées. En 2014, par exemple, Tunis Air a bénéficié de l'annulation de 165 millions TND de dettes envers l'autorité tunisienne de l'aviation civile, mais ce soutien n'était pas accessible aux autres compagnies aériennes. Les subventions distorsives sont aggravées par les monopoles légaux accordés aux entreprises publiques sur des marchés qui ne sont pas naturellement enclins à la monopolisation. Par exemple, l'Office du commerce de Tunisie (OCT) détient le monopole légal de l'importation du thé, des graines de café vert, du sucre et du riz. La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) est la seule entreprise autorisée à vendre de l'électricité et du gaz. En même temps, les monopoles d'État sont exemptés de la loi sur la concurrence.

En plus de nuire aux entreprises et à l'emploi, les barrières à la concurrence nuisent également aux ménages en augmentant les prix et/ou en réduisant la qualité des biens et des services.

FIGURE 31 • Malgré l'augmentation des transferts aux entreprises publiques...
Transferts aux Entreprises Publiques (% PIB)

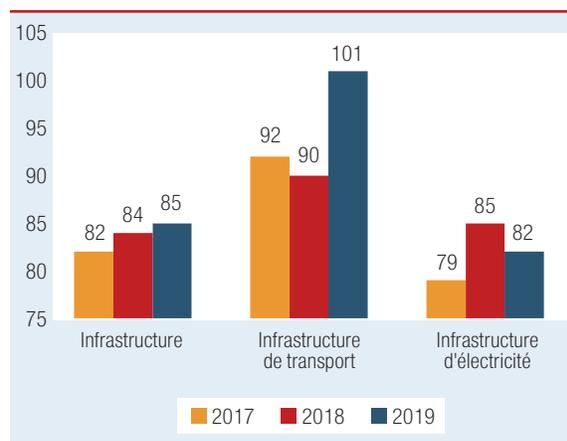


Source : Ministère des Finances.

De nombreuses preuves empiriques montrent qu'une plus grande concurrence réduit les prix et/ou améliore la qualité des produits et des services.¹¹ C'est particulièrement le cas pour les services d'infrastructure commerciale, comme les télécommunications, où les règles favorables à la concurrence profitent aux consommateurs, tant en termes de baisse des prix que de l'amélioration de l'infrastructure.¹² D'autre part, la concurrence limitée dans le secteur des infrastructures (voir encadré 1) a contribué à une détérioration de la qualité des services d'infrastructures en Tunisie (figure 6) malgré l'augmentation des transferts publics aux entreprises publiques (figure 31).

Dans de nombreux secteurs, les restrictions sont facilitées par un système dans lequel les entreprises en place — privées et publiques — participent à la réglementation du secteur. Les entreprises établies sont représentées dans des institutions telles que les GIPs, les centres techniques, les ordres professionnels, les fédérations et les syndicats, ce qui leur donne des occasions de limiter l'entrée ou l'expansion des concurrents. Par exemple, les GIP supervisent les conditions d'entrée, les licences d'exportation, les prix et/ou la quantité produite dans de nombreux secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire (voir encadré 2). Le gouvernement détient également des pouvoirs réglementaires ou

FIGURE 32 • ...la Tunisie a perdu du terrain en infrastructures
(Rang de la Tunisie dans les indicateurs d'infrastructure, sur 163 pays)*



Source : Global Competitiveness Report.

* un rang élevé signifie un mauvais classement.

administratifs tout en vendant sur le marché. C'est le cas, par exemple, de l'exploitation des aéroports et des ports maritimes, où l'administration de la marine marchande et des ports (Office de la marine marchande et des ports, OMMP) et l'administration de l'aviation civile et des aéroports (Office de l'aviation civile et des aéroports, OACA) offrent des services aux côtés des opérateurs privés. Séparer la surveillance publique de la participation directe aux marchés est une réforme clé de la gouvernance pour uniformiser les règles du jeu pour toutes les entreprises.

Un cadre de concurrence faible aggrave les lourdes barrières à la concurrence en Tunisie. La faiblesse de l'application des lois antitrust entrave le développement d'un secteur privé innovant et productif,

¹¹ Voir par exemple, Atkin, D., Faber, B., & Gonzalez-Navarro, M. (2018). Retail globalization and household welfare: Evidence from Mexico. *Journal of Political Economy*, 126(1), 1–73; and Busso, M., & Galiani, S. (2019). The causal effect of competition on prices and quality: Evidence from a field experiment. *American Economic Journal: Applied Economics*, 11(1), 33–56.

¹² Faccio, M., & Zingales, L. (2017). Political determinants of competition in the mobile telecommunication industry (No. w23041). National Bureau of Economic Research.

ENCADRE 4 : LA CONCURRENCE LIMITÉE DANS LES SECTEURS DE L'INFRASTRUCTURE

Énergie. Le secteur de l'électricité est fermé aux investissements privés, sauf pour la production à partir de sources d'énergie renouvelables, mais la STEG contrôle la transmission et la distribution. Même en l'absence de restrictions à l'investissement, les nouveaux entrants ne seraient pas en mesure d'opérer, car aucune réglementation n'est mise en place pour favoriser la concurrence. Par exemple, l'accès aux infrastructures par des opérateurs tiers n'est pas légalement garanti et il n'y a aucune obligation de dissocier la production, les infrastructures et la vente au détail.

Communications. La Poste tunisienne détient le monopole légal des services de base de courrier et de colis, tandis que les services de courriers sont ouverts à la concurrence. Dans le domaine des télécommunications, il existe trois fournisseurs de services de ligne fixe, quatre opérateurs de téléphonie mobile et au moins cinq fournisseurs de services Internet. Le cadre réglementaire est relativement avancé, le régulateur (Instance Nationale des Télécommunications, INT) imposant l'accès aux infrastructures (y compris la passerelle internationale), l'interconnexion des réseaux et le dégroupage de la boucle locale. Contrairement à la plupart des pays de la région MENA, le code des télécommunications autorise la fourniture de services de VoIP (UIT 2017). Toutefois, des obstacles importants à la concurrence subsistent. La loi ne prévoit pas de procédure spécifique pour l'attribution des fréquences.^a Après des consultations en 2019, l'INT n'a pas désigné d'opérateurs disposant d'un pouvoir de marché important, ce qui limite sa capacité à uniformiser les règles du jeu sur les marchés des télécommunications en Tunisie. L'INT contrôle également les prix de détail, ce qui limite la capacité des opérateurs à définir leur stratégie commerciale. Il existe également des limites de capitaux propres et des procédures de sélection pour les IDE dans le secteur. Par exemple, les investisseurs étrangers ne peuvent pas détenir plus de 49% du capital des ISP et des opérateurs mobiles qui ne sont pas basés sur des installations (par exemple, les opérateurs de réseaux virtuels mobiles)

Le transport. Dans le transport maritime, l'investissement est limité par des exigences strictes en matière de capital minimum, de propriété (par exemple, les compagnies maritimes sont obligées d'acquérir un navire après un an d'exploitation) et de restrictions en matière d'IDE. Le transport ferroviaire est confié à un seul prestataire public, la Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens (SNCF). Dans le domaine du transport routier, les exigences excessives en matière de flotte et de véhicules limitent le nombre d'entrants sur le marché et constituent une discrimination à l'égard des propriétaires uniques. Les entrepôts sont soumis à des exigences excessives en matière de taille, d'emplacement et d'équipement. Les tarifs des passagers sont soumis à un contrôle général des prix, et le ministère du commerce a réglementé à plusieurs reprises les taux minimum et maximum pour le transport de marchandises. Dans le domaine du transport aérien, les investisseurs étrangers ne peuvent détenir plus de 49% du capital des compagnies aériennes et des services auxiliaires. La mise en œuvre d'un accord «ciel ouvert» avec l'Union européenne a également été retardée, ce qui limite la concurrence sur les liaisons au départ et à destination des aéroports de l'UE.

Source : World Bank Group (à paraître), Tunisia Country Private Sector Diagnostics.

^a Dentons (2020). Regulatory Watch Initiative. Licensing, OTTs, International Gateways, Spectrum Management and Regulatory Governance. Report commissioned by the World Bank.

car les entreprises ne bénéficient pas d'une protection efficace contre les comportements anticoncurrentiels des entreprises en place et des entreprises connectées. La Tunisie a mis à jour sa loi sur la concurrence en 2015 et a renforcé le mandat du Conseil de la concurrence, augmentant ainsi la transparence de la prise de décision dans l'application de la loi antitrust. Mais des lacunes dans la conception et l'application de la Loi sur la concurrence entravent la mise en œuvre efficace de ces changements. Parmi les exemples de lacunes, mentionnons le fait que certaines entreprises publiques sont exemptées de la loi sur la concurrence, que la prise de décisions est moins indépendante que dans d'autres pays (figure 5) et que les sanctions sont modérées et donc non dissuasives.

Un programme de réformes urgent

S'attaquer aux obstacles à la concurrence et à la faiblesse de son application sera essentiel pour aider l'économie tunisienne à sortir de la crise, retrouver une trajectoire durable et faire bénéficier les ménages de plus d'emplois et d'un meilleur pouvoir d'achat. En partie à cause de ces distorsions, l'économie n'a pas été en mesure de générer suffisamment d'emplois et de revenus pour la population au cours des dernières décennies. Plutôt que de s'attaquer aux distorsions, l'État a tenté d'apporter un soutien économique à la population, notamment par le biais des salaires publics, des subventions à la consommation, des

ENCADRE 5 : GROUPEMENTS INTER-PROFESSIONNELS: OBSTACLE À LA CONCURRENCE?

Il existe sept «Groupements Interprofessionnels» (GIP), qui couvrent la majeure partie du secteur agricole. Leurs membres sont des producteurs, des transformateurs et des exportateurs dans le domaine spécifique. Chaque association est supervisée par un conseil d'administration généralement présidé par un chef de file du secteur et qui comprend quatre membres nommés par le gouvernement et huit par l'association. La loi 2005-16 confère aux GIP la responsabilité de promouvoir les exportations et d'assurer l'équilibre du marché «en utilisant différents mécanismes et en collaboration et coordination avec les organismes professionnels et administratifs compétents». Elle leur confère un large pouvoir de réglementation, parfois étendu par des textes ultérieurs, notamment le contrôle des exportations et le droit de fixer des prix minimums.

Le secteur des dattes – qui représentait 86 % des exportations totales de fruits du pays en 2018, en est un exemple. Le GIP sectoriel, GIDattes, dispose de pouvoirs étendus pour contrôler l'accès au marché en certifiant l'expérience antérieure dans le secteur des dattes nécessaire pour que le collecteur de dattes potentiel puisse exercer. Le GID certifie l'expérience antérieure dans le secteur des dattes nécessaire pour que le nouveau collecteur potentiel puisse obtenir la licence opérationnelle. L'activité d'exportation est également soumise au contrôle du GIDattes, dont l'avis favorable est nécessaire pour obtenir la carte d'exportateur de dattes nécessaire à tout opérateur. Le GIDattes fixe également la qualité minimale pour l'exportation, le prix minimum à l'exportation pour chaque saison, et contrôle les factures d'exportation pour vérifier le respect de ces prix plancher. Le non-respect de ces prix est passible de sanctions pénales. Bien que ces pouvoirs soient justifiés par le désir d'assurer la qualité et un prix «équitable», ces prérogatives donnent aux GIDattes un contrôle important de l'accès au marché et des exportations. Cela pourrait renforcer les avantages des opérateurs en place et, en réduisant la concurrence, limiter la compétitivité des exportations tunisiennes de dattes.

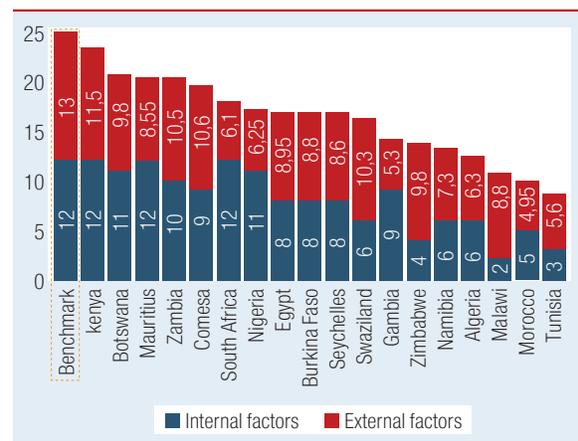
D'autres GIP jouent un rôle similaire dans d'autres sous-secteurs également. Les producteurs de fruits et légumes doivent obtenir l'avis favorable sur les factures commerciales de GIFruits et de GIL respectivement pour pouvoir exporter. Les exportations d'agrumes sont contrôlées par un groupe d'exportateurs historiques agréés qui se partagent le quota d'exportation vers l'UE et dépendent en partie de leur propre production. Ces barrières à l'entrée contribuent à expliquer pourquoi la Tunisie n'utilise pas pleinement son quota d'agrumes de l'UE.

Alors que les GIP ne fournissent leurs services qu'à leurs membres, ils sont financés par une taxe prélevée sur tous les producteurs et importateurs. Ainsi, les entreprises qui ne font pas partie des GIP sont effectivement obligées de subventionner leurs concurrents. Dans les pays de l'OCDE, il est courant que les acteurs économiques se regroupent dans des structures telles que les associations professionnelles et les chambres de commerce dont l'objectif est de renforcer la position des producteurs et d'aider les membres dans des domaines tels que le marketing, la promotion des meilleures pratiques et le dialogue avec les autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement ou avec le secteur public. Toutefois, ces organisations n'ont pas le pouvoir de réglementer le marché. La réglementation est gérée par des entités publiques distinctes.

transferts aux entreprises publiques et des transferts en espèces. La crise de COVID 19 a aggravé le déficit budgétaire structurel d'un État qui tente de compenser ses citoyens pour les opportunités économiques dont ils sont privés. S'attaquer aux obstacles à la concurrence permettrait de libérer le potentiel de l'économie et d'accélérer la reprise, tout en créant plus d'emplois et en améliorant l'accès des ménages et des entreprises à des biens et services de meilleure qualité et à un moindre coût.

Une approche globale plutôt que sectorielle peut être nécessaire pour supprimer les restrictions à la concurrence, comme le suggère l'expérience de la réforme du régime des autorisations de 2018. En 2018, le gouvernement a cherché à réformer le régime restrictif qui soumet plus d'une centaine d'activités économiques à une autorisation préalable, mettant ainsi en œuvre la loi sur les investissements

FIGURE 33 • Le conseil de la concurrence est très faiblement indépendant



Source : ACF-WBG (à paraître).

Note : Un score plus élevé indique qu'une autorité a adopté davantage de dispositions généralement associées à l'indépendance. L'indépendance est définie comme la capacité à prendre des décisions techniques judicieuses indépendamment de tout parti pris, qu'il soit externe ou interne.

de 2016. Même si l'ambition était relativement faible (seules 27 autorisations sur un total de 127 devaient être supprimées), le résultat est en deçà des attentes. Moins de dix autorisations avaient été supprimées en 2020 et dans certains cas - comme pour la société de location de voitures - l'autorisation a été remplacée par un cahier de charge tout aussi restrictif. Au lieu de se concentrer sur les efforts visant à supprimer les restrictions secteur par secteur, une approche plus efficace consisterait à éliminer toutes les restrictions aux investissements (autorisations, licences, quotas, cahiers des charges, conditions d'exercice, contrôle des prix), qui ne sont pas justifiées par la poursuite d'un ensemble défini d'objectifs d'intérêt public, tels que ceux définis par la loi sur les investissements de 2016.¹³ Les réformes pourraient également s'attaquer aux pouvoirs des entreprises en place en matière de réglementation de leur secteur, de manière à éviter une capture réglementaire aux dépens des outsiders.

Le renforcement du Conseil de la concurrence est essentiel pour garantir l'application de pratiques de concurrence loyale dans tous les secteurs.

Les réformes clés comprennent : (i) la suppression d'importantes exemptions à l'application de la loi sur la concurrence, telles que l'exemption pour les monopoles publics et la capacité du gouvernement à imposer un contrôle des prix ; (ii) la consolidation et le renforcement de l'indépendance du Conseil de la Concurrence en matière d'application de la législation antitrust ; (iii) le renforcement des pouvoirs d'enquête du Conseil en rendant pleinement opérationnel le programme de clémence, qui prévoit l'exemption d'amendes pour les lanceurs d'alerte coopérant dans le cadre d'une enquête sur un cartel, le renforcement des pouvoirs de perquisition et l'extension du délai de sanction des pratiques anticoncurrentielles au-delà des cinq ans actuels.

¹³ La loi cite, comme critères d'intérêt public: défense nationale et sécurité, protection de l'environnement, santé, ressources naturelles et héritage culturel.



WORLD BANK GROUP

1818 H Street, NW
Washington, DC 20433